

VENDREDI 18 NOVEMBRE

20h Aumônerie de Joël Dautheville

20h15 Appel des délégués

VOIX DELIBERATIVES

| POSTE | ASSOCIATION CULTUELLE | MINISTRES | DÉLÉGUÉS TITULAIRES |
|-------|-----------------------|-----------|---------------------|
|-------|-----------------------|-----------|---------------------|

CONSISTOIRE D'AUDINCOURT

| | | | | | |
|--------------------------------------|-----------------------------|---------------------|---|----------------------|-----|
| Audincourt | Audincourt | HOPE NENONENE | P | MICHELE MARLIER | P |
| Badevel Delle | Badevel Delle | | | | |
| Beaucourt – Vandancourt Dasle | Beaucourt | EMMANUEL MAILLARD | P | ODILE MONNIN | P |
| | Vandancourt Dasle | | | DOMINIQUE BOUVERESSE | P |
| Val d'Allan | Etupes | JEAN FRANCOIS GUERY | P | COLETTE DUVERNOY | P |
| | Fesches Dampierre Allenjoie | | | ANDRE EGREMY | P |
| Bethoncourt | Bethoncourt | | | JEAN FRANCOIS NARDIN | P |
| Sochaux Charmont | Sochaux Charmont | MAYANGA PANGU | P | FREDERIC CHATELAIN | ABS |

CONSISTOIRE DE BLAMONT

| | | | | | |
|-------------------------------------|--------------------|---------------------|-----|-----------------|-----|
| Valentigney - Mandeuve | Valentigney | ELOISE DEUKER | P | ROBERT RHODES | P |
| | Mandeuve | | | JACKY ZOLLINGER | P |
| Montécheroux – Pont de Roide | Montécheroux | MANYANA NGASI | P | COLETTE ABRY | P |
| | Pont de Roide | | | | |
| Seloncourt | Seloncourt | | | Excusés | |
| Vallon | Vallon | JACQUES HERVE LOUYS | Sam | PASCAL EMONNOT | Sam |
| Plateau de Blamont | Plateau de Blamont | | | | |

CONSISTOIRE FRANCHE-COMTÉ

| | | | | | |
|--------------------------------|-----------------|-----------------------|-----|-------------------|---|
| Besançon et Environs I | Besançon | EMMANUELLE SEYBOLDT | P | ESTHER SANSEIGNE | P |
| Besançon et Environs II | Besançon | PIERRE EMMANUEL PANIS | Abs | PAULINE GERRITSEN | P |
| Haut-Doubs | Pontarlier | EDITH KESSLER HEITZ | P | BLUETTE SALVI | P |
| | Morteau | | | | |
| Jura | Lons le Saunier | ANDREAS SEYBOLDT | P | JEAN LOUIS BENOIT | P |
| | Dole | | | | |

CONSISTOIRE D'HERICOURT

| | | | | | |
|-------------------------|------------------|------------------------|---|--------------------|-----|
| Belfort | Belfort | ERIC DEMANGE | P | CHRISTIANE PIERROT | P |
| | | | | ANKE BAUMGARTNER | P |
| Mont Vaudois | Mont Vaudois | SAMUEL KPOTI | P | MARYSE WEHBE | Sam |
| Vesoul | Vesoul | ANNE-CLAIRE BRETEGNIER | P | SIMONE CHESNET | P |
| Vosges Saonoises | Vosges Saonoises | GEORGES MASSENGO | P | ODA DOUCHY | P |

CONSISTOIRE LORRAINE-VOSGES

| | | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|---|--------------------|---|
| Meurthe et Moselle I | Nancy | GEOFFROY PERRIN WILLM | P | ANNE MARIE GARCON | P |
| Meurthe et Moselle II | Nancy | HUGUES GIRARDEY | P | OLIVIER ESCH | P |
| Meurthe et Moselle III | Nancy | ISABELLE GEIGER | P | ERIC LAIPE | P |
| Meurthe et Moselle IV | Lunéville | | | BRIGITTE ECKLY | P |
| | | | | HERY RANDRIARIVELO | P |
| Vosges Meurthe | Saint-Dié | DAVID MITRANI | P | JEAN LOUIS VINOT | P |
| | Raon l'étape – Senones - Baccarat | | | ANNICK BEYER | P |
| Vosges Moselle I et II | Remiremont | VALERIE MITRANI | P | ANDRE FALLER | P |
| | Epinal - Thaon | | | PIERRE LECOANET | P |
| Meuse Sud - Hte Marne Nord | Bar le Duc / Saint Dizier | | | JEAN PAUL BARDE | P |
| | | | | EVELYNE MULLER | P |

CONSISTOIRE DE SAINT JULIEN

| | | | | | |
|-----------------------|----------------|-----------------|---|----------------------|---|
| Montbéliard | Montbéliard | CARINE FRANK | P | MONIQUE QUETIN | P |
| Châtelot | Châtelot | MIRANA DIMABAYE | P | MADELEINE CHRISTMANN | P |
| Mont Bart | Mont Bart | CORINNE SCHEELE | P | LUCIEN ABAH | P |
| Vallée du Rupt | Vallée du Rupt | PATRICK PIGE | P | CHANTAL GIRARDIN | P |

HORS CONSISTOIRE

| | | | | | |
|-----------------------------------|----------|------------------|---|------------------|-----|
| Dijon, Beaune et Côte d'or | Dijon 1 | GWENAEL BOULET | P | TINA DACHARRY | Sam |
| | Dijon 2 | SEBASTIEN FRESSE | P | MARCEL PALLIES | P |
| Sud Haute Marne | Chaumont | | | EVELYNE KEMPF | P |
| | | | | BRIGITTE MORDANT | P |

ACREPU

| | | | | | |
|---|--|-----------------------|-----|----------------------|---|
| Aumônerie des Hôpitaux | | MICHEL CLEMENT | Sam | ELISABETH PAILLOUD | P |
| Inspecteur Ecclésiastique | | FABRICE PICHARD | P | MARC ORTLIEB | P |
| Rédactrice en Chef de Paroles Protestantes | | EMMANUELLE SEYBOLDT * | P* | ANNE LAURE BANDELIER | P |

VOIX CONSULTATIVES

| | | |
|---|--|--|
| OEUVRES ET MOUVEMENTS Musique et Chants, Fondation Arc en Ciel, Entraide Protestante, Croix Bleue, Ami Chrétien, Cimade, EEUdF, Fraternité Mission Populaire, Oikocrédit, ACAT, Buisson Ardent, Comité Protestant d'Animation | | |
| PRÉSIDENTS DE CONSISTOIRE - AUDINCOURT - BLAMONT - FRANCHE COMTE - HERICOURT - LORRAINE VOSGES - SAINT JULIEN | BOILLAT Muriel* RHODES Robert* SEYBOLDT Andreas* WEHBE Maryse* PERRIN WILLM Geoffroy* BOUCLET Francis | P |
| MEMBRES DU CONSEIL REGIONAL | ANDRIAMIALY DACHARRY Tina* BRETEGNIER Anne Claire* DUVERNOY Colette* GARCON Anne Marie* GUERY Jean-François* MOLBERT Françoise ORTLIEB Marc* PALLIES Marcel* PERRIGUEY Bernard* PERRIN WILLM Geoffroy* PICHARD Fabrice* RAITERI Pascal RHODES Robert* SANSEIGNE Esther* SEYBOLDT Emmanuelle* | ? P |
| REPRESENTANT DE L'UNION NATIONALE | LASLANDES Henry | P |
| Enseignant de l'Institut Protestant de Théologie | | |
| Union des Eglises Protestantes Alsace et de Lorraine | HUGON Dalip (Consistoire de Metz) MONHARDT Denis (Consistoire supérieur de l'EPCAAL) | P Sam |
| Pasteurs des Equipes Pastorales Missionnaires | FONDJA Patrice PERRIER Eric | P P |
| Commission Immobilière | DORSI Jean Georges - NARDIN Jean Francois* | Sam |
| Commission d'animation missionnaire (CAMI) | UMBER Ruth | P |
| Commission catéchèse | SCHEELE Corinne* | |
| Commission Jeunesse | PERRIN WILLM Geoffroy* | |
| Commission Financière | PALLIES Marcel* | |
| Commission Œcuménique | DEMANGE Eric* | |
| DEFAP | DAUTHEVILLE Joël | P |
| Modératrice du Secteur TER | LEFORT Hélène | P |

INVITES

| | | |
|--|--|--------|
| Responsable du Parc auto régional | PUIS Jean | P |
| Eglise réformée du Canton de Neuchâtel | (Excusé) | |
| Eglise réformée de Berne – Jura - Soleure | (Excusé) | |
| Eglise Catholique Romaine | Mgr BERTHET Didier | |
| CNEF | GODEL Jean-Marc | Exc |
| Aumônerie Prisons | FAUDOT Marcelle | P |
| Aumônerie Militaire | | |
| Pasteurs retraités | KESSLER Bernard, MULLER Jean Jacques MARLIER Michel (Excusé) | P P |
| Aumônier de la Fondation Arc en Ciel | | |
| Armée du Salut | | |
| Siloë Montbéliard | Nathalie | P |
| Fondation des Maisons et Etablissements Protestants | LOUX Jean Pierre (Excusé) | |
| Aumônier du synode | DAUTHEVILLE Joël* | |
| Invité du CR | BURGUN Laurent | P |
| Maire de Saint-Dié | VALENCE David | Sam |
| Secrétaire national évangélisation et formation | BUCKLER Andy | P |

Nombre de votants : 70 votants

Majorités : 36 voix

Élection du Bureau du Synode

Décision n°1 : Bureau du Synode

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit le bureau suivant :

| | | |
|---------------------|-----------------------------|------------------|
| Modératrice : | Pasteur Édith KESSLER HEITZ | 56 pour |
| Vice-modérateurs : | Pasteur David MITRANI | 59 pour |
| | Robert RHODES | |
| Questeurs | Lucien ABAH | applaudissements |
| | André EGREMY | |
| | Pauline GERRITSEN | |
| | Esther SANSEIGNE | |
| Secrétaires | Isabelle GEIGER | applaudissements |
| | Anne Laure BANDELIER | |
| Commission des vœux | Jean François NARDIN | 56 pour |
| | Pasteur Valérie MITRANI | |
| | Tina DACHARRY | |
| Aumônier du Synode | Pasteur Joël DAUTHEVILLE | |

Lecture de la Déclaration d'Union

Examen de l'ordre du jour



Région Est-Montbéliard

Projet d'ordre du jour Synode des 18, 19 et 20 novembre 2016 à St Dié des Vosges (La Bolle)

Vendredi 18 novembre

| | |
|-------|--|
| 20h | Aumônerie (Joël) |
| 20h15 | Appel des délégués Election de la modération Désignation des questeurs Lecture de la Déclaration d'Union Examen de l'ordre du jour |
| 21h | Message de l'Inspecteur ecclésiastique |
| 21h15 | Rapport du Conseil Régional |
| 21h45 | Aumônerie. |

Samedi 19 novembre

| | |
|--------------|--|
| 8h30 | Aumônerie |
| 8h45 | Finances |
| 10h00 | AG « Ami Chrétien » + Infos Paroles Protestantes |
| 10h30 | Pause |
| 11H00 | Sujet Synodal : <u>Déclaration de Foi</u> (1) |

12h30 Repas

| | |
|--------------|---|
| 14h00 | Réflexion sur les Consistoires |
| 14h45 | Parole aux invités / Infos Défap |
| 15h15 | Présentation des candidatures pour le Conseil Régional Présentation des candidatures pour les délégués au Synode national |
| 15h30 | Commissions (rapports et listes des membres) |
| 16h30 | Pause / Limite de dépôt des vœux |
| 17h00 | Présentation des vœux |
| 18h30 | Parole aux officiels |
| 19h00 | Repas |
| 20h30 | Sujet Synodal : <u>Déclaration de Foi</u> (2) |
| 21h30 | Approbation de la composition des commissions Elections des membres Conseil Régional et des délégués au Synode National Approbation des comptes et vote du budget |
| 22h00 | Aumônerie |

Dimanche 20 novembre

| | |
|--------------|---|
| 8h30 | Accueil au temple de St Dié Élection de la modération 2017 Votes des vœux |
| 9h00 | Sujet Synodal : <u>Déclaration de Foi</u> (3) |
| 10h00 | Pause |
| 10h30 | Culte |
| 12h00 | Fin des travaux. |

Décision n°2 : Ordre du jour du synode

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, approuve l'ordre du jour.

Pour : 50

Contre : 0

20h 50 Message du Président du CP du Saint-Dié Raon Senones Baccarat David Mitrani

Chers frères et sœurs de notre région unie,

Il me revient de vous saluer maintenant au nom de l'Église dressée dans cette vallée vosgienne de la Meurthe. En fait, comme vous le savez sûrement, il s'agit de deux Églises, qui ont fait alliance : celle de Saint-Dié, qui se trouve dans ce qu'on appelait autrefois le Val de Galilée, et celle de Raon-l'Étape, Senones et Baccarat, qui se trouve, elle, un peu plus en aval, ainsi que dans les vallées de la Plaine et du Rabodeau. Si vous voulez des explications historiques ou géographiques, je me tiens à votre disposition – mais pendant les pauses !

Sachez seulement, vous qui, pour la plupart, venez d'un pays qui resta protestant depuis le XVI^e siècle, qu'ici la Lorraine fut catholique, et que si des Mennonites purent y travailler à condition de faire profil bas, c'est seulement au XIX^e siècle que la paroisse de Sainte-Marie-aux-Mines aida à dresser une Église réformée ici à Saint-Dié, et qu'un peu plus tard ce furent les paroisses de la haute-vallée de la Bruche qui aidèrent à dresser celle de Raon-l'Étape. Que seraient en effet nos Églises ici sans l'aide et l'apport de l'autre côté des cols vosgiens ?!

Anciens mennonites, luthériens et réformés, se retrouvent donc dans nos deux paroisses, qui ont conservé chacune leur Conseil presbytéral que j'ai l'honneur de présider, et qui se partagent le même poste pastoral, sur un territoire d'environ 85.000 habitants... mais nous n'y sommes qu'environ 300 foyers..., certes attachés à leur protestantisme, mais aussi à de bonnes relations et à des partages de plus en plus fréquents avec l'Église catholique.

L'Église de Saint-Dié a déjà reçu un synode régional il y a quelques années, mais c'était alors celui de la région Est de l'Église réformée. Nous aurions aimé pouvoir comme alors vous accueillir chez nous, dans nos locaux et nos foyers. Cela ne nous a pas été donné, mais ce sera pour une autre fois, peut-être... Nous sommes en tout cas heureux et reconnaissants que vous ayez pu vous rendre, avec l'aide de Dieu, dans nos vallées, même si la météo y laisse un peu à désirer en ce moment, maintenant que l'humidité a succédé à des mois de quasi sécheresse. Et puis, dimanche matin, nous nous retrouverons dans notre temple, pour clôturer cette session et célébrer le Dieu qui, n'en doutons pas, va inspirer nos travaux.

Qu'ainsi son Esprit vous accompagne chacun, et qu'il nous guide tous ensemble sous le regard du Père, pour nous permettre de rendre par cette assemblée un clair témoignage à la gloire de celui qui a pris sur lui notre péché et qui nous a donné sa vie. Bon et joyeux synode !

21h Message de l'Inspecteur Ecclésiastique

J'espère ne surprendre personne quand je dis que l'année 2017 sera une année un peu particulière. Et depuis longtemps nous nous y préparons. Déjà, le 31 octobre dernier, à Lundt en Suède, le pape François a prié avec les représentants du luthéranisme mondial pour ouvrir symboliquement le lancement d'une année de commémoration des 500 ans de la Réforme. Bientôt, le 6 décembre prochain, et pour le même motif, une célébration œcuménique se tiendra à Strasbourg en présence de notre président de Conseil national Laurent Schlumberger. Un peu plus tard, le 25 janvier, notre région s'associera au diocèse catholique de Belfort-Montbéliard pour la même raison.

Et partout, à Paris comme en province, diverses manifestations sont d'ores et déjà prévues. En ce qui nous concerne, je rappelle notamment la présentation de la Cantate le dimanche des Rameaux. Pour finir ce jubilé des jubilé, Protestants en Fête devrait rassembler nombre d'entre nous à Strasbourg durant le week-end des 28 et 29 octobre 2017.

Voilà donc l'événement de 2017. Et au milieu du foisonnement d'initiatives nationales, internationales et locales, nous en oublions presque que l'année 2017 sera aussi l'année de l'évaluation de la Région Unie. Le Conseil national ne l'a pas oublié puisqu'il a désigné le pasteur Jean-Charles Tenreiro, ancien président de la région parisienne, pour préparer cette évaluation. Et il me semble qu'il s'agit aussi pour nous d'une démarche importante sinon nécessaire.

Pour évoquer cette évaluation à venir, je voudrais prendre un exemple concret. A la demande du dernier Synode régional, notre Conseil régional a mis en place une formation à destination des conseillers presbytéraux. Cette formation a été proposée sur trois sites différents. A Nancy d'abord, où elle a rassemblé 18 participants. A Dijon ensuite, où 7 personnes sont venues. A Sochaux enfin, où j'ai compté 40 conseillers. Cette formation est révélatrice de la situation exacte de notre Région Unie. Elle met en évidence le déséquilibre qui existe en notre sein et qui vient nous questionner régulièrement. En témoigne la demande légitime des paroisses éloignées pour que toutes les rencontres n'aient pas lieu uniquement à Montbéliard, et le souci, tout aussi légitime, d'éviter une hausse importante des coûts liés aux déplacements. Cela, nous ne l'avions pas mesuré au départ.

Certes, sur le plan institutionnel, la Région Unie fonctionne bien. Le Conseil régional travaille en harmonie, le Synode régional prend des décisions en confiance, les finances sont suivies, les postes pourvus dans la mesure de nos possibilités, le secrétariat est efficace, l'information circule, et disons-le, personne, j'imagine, n'irait remettre en cause notre union.

Pourtant des malentendus subsistent encore. Je ne parle pas ici du sentiment que certains peuvent éprouver quand ils me disent que les luthériens se sont fait avaler par les réformés à l'échelon national, et que les réformés se sont fait manger par les luthériens au niveau régional. Je veux plutôt parler de ce que nous pouvions difficilement anticiper et qui ressort du relationnel. Notre défi, il y a deux ans, était de faire vivre ensemble deux régions qui avaient de longues dates des fonctionnements différents, et plus que des fonctionnements, des habitudes, des usages, des traditions différentes.

Prenons tout d'abord notre vénérable institution, le Synode régional. En régime luthérien, le synode était sans doute important, mais il n'était qu'un rassemblement parmi d'autres. Et précisons-le, il y avait deux synodes régionaux par an, qui regroupaient deux délégués par poste pastoral. La part des « laïcs » était donc très forte. On y observait aussi une certaine souplesse, pour ne pas dire bonhomie, puisque je me souviens que le quorum pouvait évoluer en fonction de l'arrivée des délégués, comme je me rappelle que nous avons parfois recours à Jean-Pierre Boilloux pour nous expliquer notre propre fonctionnement. En régime réformé, il en va tout autrement car le synode est LE rassemblement de l'année, et il n'est pas question d'arriver en retard ou de partir en avance. A ce propos j'ai gardé en mémoire une réaction assez vive de Pierre Laurent, alors président de la Région-Est, qui s'était plaint du manque d'assiduité des luthériens. J'ai compris ce jour là que nous n'avions pas tout à fait la même conception des choses.

Désormais, notre synode, pour des raisons financières et constitutionnelles fonctionne sur le modèle réformé. Sans doute peut-il paraître plus clérical à certains et trop règlementé pour d'autres. Laissons le temps aux luthériens de s'y habituer.

Prenons ensuite la direction de la Région. J'ai perçu assez récemment qu'il y avait une méprise quant aux responsabilités de chacun. Ainsi, j'ai cru comprendre que quelques Églises locales auraient souhaité rencontrer le président de la Région. Or, en milieu luthérien, il n'y a pas de président de Région au sens réformé du terme. Il y a un président de Conseil régional qui assume sa tâche de responsable de conseil et il y a un inspecteur ecclésiastique qui fait le lien entre la région et les Églises locales. Toutefois, l'inspecteur ecclésiastique n'a pas les prérogatives d'un président de Région réformée et on ne saurait les confondre. D'ailleurs si vous lisez la constitution de notre Église, vous verrez que le mot « autorité » n'apparaît que pour les présidents, l'inspecteur se voyant attribuer les termes « d'unité, de vigilance, de conseil et de

visite en vue de la fidélité à l'Évangile ». Le ministère de l'inspecteur est donc surtout pastoral et beaucoup moins administratif que celui d'un président de Région. Laissons le temps aux réformés de s'y habituer.

Un autre domaine m'a posé souci, celui des pastorales. Du côté luthérien, il y avait 10 pastorales par an, préparées par un bureau de la pastorale élu par ses pairs et dont l'inspecteur n'était souvent pas membre. Du côté réformé, il y avait une pastorale par an convoquée par le président de région. Nous avons voulu harmoniser les pratiques. Là encore, il n'était pas question d'organiser 10 pastorales à l'échelon régional sans que les frais de remboursement n'explorent, comme il nous paraissait dommage de supprimer neuf pastorales pour n'en conserver qu'une. Nous nous sommes donc mis d'accord sur trois pastorales annuelles, mais tout n'est pas tout à fait résolu car si les pasteurs luthériens sont habitués à plusieurs pastorales, ils n'ont pas encore la pratique des longs déplacements. Quant aux pasteurs réformés, ils n'ont pas pour tradition de multiplier les pastorales régionales. Je caricature sans doute un peu mais je sais qu'il y a là une réalité et j'imagine que cela suscite parfois de la frustration au sein du corps pastoral. De plus, le rôle de l'inspecteur n'y est pas encore tout à fait clair. Laissons à nos pasteurs le temps de s'habituer.

Le culte régional est aussi l'une de mes préoccupations. Chez les luthériens, il était l'un des grands moments de l'année liturgique et le lieu idéal pour les ordinations pastorales. A cette occasion, la plupart des paroisses annulaient leur culte dominical pour que le plus grand nombre de paroissiens puissent y assister. Pour un réformé, le culte régional à Montbéliard n'est jamais qu'un culte parmi d'autres. Aussi, pour favoriser ce rassemblement et lui donner une dimension régionale, j'ai proposé de le mettre en début d'après-midi afin de permettre aux paroisses lointaines d'envoyer quelques représentants. Il y a eu quelques réactions : des réformés m'ont dit que ce culte était trop éloigné, à la fois géographiquement et culturellement, pour pouvoir y assister, et je les comprends. Quelques luthériens m'ont fait savoir que mettre le culte régional l'après-midi permettait aux paroisses de maintenir le leur le matin et donc, c'était moins mobilisateur. Sans doute ont-ils raison. Il n'empêche qu'une région comme la nôtre aurait besoin d'un lieu de rassemblement culturel, ne serait-ce que pour symboliser son unité. Et nous y réfléchissons. Laissons-nous le temps de nous connaître.

Je voudrais encore évoquer la question des commissions. L'Inspection luthérienne disposait de quelques commissions qui fonctionnaient bien. La Région réformée en avait aussi. Malheureusement, ce n'était pas les mêmes. Or, il n'était pas question de simplement conserver nos groupes de fonctionnement, mais d'en susciter quelques-uns qui nous paraissaient essentiels. Je rappelle à ce propos que la Région Unie envisageait des économies d'échelles. Plusieurs méthodes ont ainsi été expérimentées. D'un côté, la création d'une nouvelle commission sans tenir compte des anciens modèles, ce fut le cas pour la commission œcuménique. Toutefois, je note que l'ancienne commission œcuménique luthérienne fonctionne toujours sur un plan local et qu'elle est plus active que la commission régionale. Une autre méthode consista à fusionner deux entités, ainsi de l'ancienne commission des bâtiments luthérienne avec le responsable immobilier réformé. Il semble que ça marche. Enfin, une commission comme la commission d'animation missionnaire luthérienne qui n'avait pas d'équivalent dans la région réformée a été maintenue et a ouvert ses portes à quelques délégués réformés. En la matière, nous avons essayé d'être pragmatiques mais je sens qu'il y a encore des difficultés, ainsi de la commission jeunesse qui peine à se réunir. Par ailleurs, les commissions nécessitent désormais un budget qui n'était pas prévu dans nos estimations. Laissons-nous le temps d'apprendre à travailler ensemble.

Je pourrais prendre d'autres exemples, en particulier la formation logéas dont on ne sait jamais s'il faut en proposer deux en des lieux différents au risque d'éparpiller les participants ou une seule en un lieu idéal qui reste à trouver. Ce qui me semble important, c'est que j'ai essayé de

vous montrer quelles difficultés nous avons rencontrées. Désormais, le Conseil régional appréhende beaucoup mieux notre situation et je sais que nous voulons aller de l'avant.

D'autres surprises nous attendent, notamment l'élection de l'inspecteur ecclésiastique lors de notre prochain synode et pour laquelle nous allons élire ce samedi la commission de nomination qui expliquera au mieux aux réformés les traditions luthériennes en la matière. Ainsi, quand un inspecteur ne convient pas, on peut en changer. Et je précise qu'il n'y a pas de candidat mais des pasteurs pressentis et proposés.

D'autres chantiers relationnels vont sans doute encore se présenter dans l'avenir, en particulier le travail en consistoire, ou les relations inter-paroissiales entre communautés luthériennes et réformées car nous avons fait le choix, non pas de vivre à côté les uns des autres mais de vivre ensemble et de témoigner ensemble de notre foi en Jésus-Christ.

2017 sera donc l'année de la commémoration de la Réformation mais aussi de la confirmation de notre réformation. Sachons-nous donner le temps du changement. Merci.

21h15 Rapport du Conseil Régional

Décision n°3 : Rapport du Conseil Régional

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, approuve le rapport du Conseil Régional.

Pour : 59

Contre : 0

SAMEDI 19 NOVEMBRE

21h45 Aumônerie

8h45 Finances



EPUDF REGION UNIE EST-MONTBELIARD

| BILAN 2015 | | | | |
|---|------------------|----------------|------------------|------------------|
| ACTIF | EXERCICE 2015 | | | EXERCICE 2014 |
| | Brut | Amort. et prov | Net | Net |
| ACTIF IMMOBILISE | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| Agencement des Constructions | 19 107 | 3 201 | 15 906 | 13 215 |
| Matériel de transport | 171 610 | 76 367 | 95 243 | 87 578 |
| Matériel de bureau et Informatique | 20 757 | 20 509 | 248 | 131 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES | | | | |
| Participations | 95 361 | | 95 361 | 93 509 |
| Prets aux Associations Culturelles | 63 884 | | 63 884 | 60 164 |
| Dépôts et cautionnements | 2 000 | | 2 000 | 2 000 |
| TOTAL I | 372 718 | 100 077 | 272 641 | 256 596 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES CREANCE | | | | |
| Fournisseurs | 39 500 | | 39 500 | 660 |
| Liaisons financières Siège | 124 334 | | 124 334 | 225 924 |
| Transferts biens Actifs Régions | 6 916 | | 6 916 | 6 916 |
| Associations cultuelles : contributions Année en cours | 82 082 | 40 785 | 41 297 | 49 400 |
| Associations cultuelles : contributions Année N-1 | 57 600 | 54 610 | 2 990 | 3 200 |
| Associations cultuelles : contributions Année N-2 | 58 278 | 58 278 | | |
| Associations cultuelles : Hors Contributions | 20 826 | 3 424 | 17 401 | 10 861 |
| Autres créances (avance sur frais, produits à recevoir, tickets restau...) | 22 710 | | 22 710 | 17 011 |
| Portefeuille | 1 269 420 | | 1 269 420 | 842 759 |
| DISPONIBILITES : banques et caisse | 223 636 | | 223 636 | 823 658 |
| : consistoires | 15 638 | | 15 638 | 13 203 |
| TOTAL II | 1 920 940 | 157 097 | 1 763 843 | 1 993 593 |
| COMPTE DE REGULARISATION | | | | |
| CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (entretiens divers, téléphone, loyers etc...) | 8 924 | | 8 924 | 5 983 |
| TOTAL III | 8 924 | | 8 924 | 5 983 |
| TOTAL GENERAL (I+II+III+IV) | 2 302 582 | 257 174 | 2 045 408 | 2 256 171 |



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communauté luthérienne et réformée

EPUDF REGION UNIE EST-MONTBELIARD

| BILAN 2015 | | |
|--|----------------------|----------------------|
| PASSIF | EXERCICE 2015 | EXERCICE 2014 |
| FONDS STATUTAIRE | | |
| Patrimoine intégré | 1 430 069 | 1 430 069 |
| RESERVES | | |
| Fonds Immobiliers | 284 368 | 66 901 |
| Fonds Autos | 118 483 | 83 397 |
| Consistoires | 13 203 | 11 618 |
| Réserves générales | 104 971 | 173 377 |
| Report A Nouveau débiteur | -94 353 | -94 353 |
| RESULTAT DE L'EXERCICE | -74 924 | 185 731 |
| TOTAL I | 1 781 817 | 1 856 740 |
| PROVISION RISQUE CHARGE | | |
| PROVISIONS POUR CHARGES | | |
| Provisions pour charges | | |
| TOTAL II | 0 | 0 |
| DETTES | | |
| DETTES FINANCIERES | | |
| AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE EN COURS | | |
| DETTES D'EXPLOITATION | | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 28 462 | 2 617 |
| Dettes fiscales et sociales | 12 673 | 11 231 |
| AUTRES DETTES | | |
| Liaisons financières Siège | | 293 900 |
| Associations Culturelles Hors Contributions | 171 543 | |
| Acrepu Est-Montbéliard | | 29 200 |
| SMP-DEFAP | 24 800 | 52 092 |
| Autres (NDF-charges a payer) | 26 114 | 10 392 |
| TOTAL III | 263 591 | 399 431 |
| COMPTES DE REGULARISATION | | |
| PRODUITS CONSTATES D'AVANCE | | |
| TOTAL IV | 0 | 0 |
| TOTAL GENERAL (I+II+III+IV) | 2 045 408 | 2 256 171 |

EPUDF REGION UNIE EST-MONTBELIARD

COMPTE DE RESULTAT 2015

| COMPTE DE RESULTAT | EXERCICE 2015 | EXERCICE 2014 |
|---|------------------|------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | |
| . Au titre des AC | 47 231 | 44 669 |
| . Pour risques et charges | | |
| Participation, remboursements de frais et transferts de charges | 68 999 | 200 808 |
| Remboursements des AC | 47 784 | 76 637 |
| Remboursements liés au Siège | 139 594 | 159 948 |
| Contributions des AC | 1 010 000 | 1 051 929 |
| Contributions UEPAL | 59 000 | 29 500 |
| Consistoires | 10 547 | 15 930 |
| Subvention Siège | | 39 873 |
| Dons collectes | 1 899 | 6 428 |
| Produits gestion courante | 0 | 323 |
| TOTAL I | 1 385 053 | 1 626 046 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Frais généraux de gestion (électricité, loyers, assurances, frais de déplacement, d'affranchissements, de téléphone, etc..) | 207 486 | 242 178 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 28 456 | 23 411 |
| Salaires et traitements | 544 015 | 719 965 |
| Charges sociales | 228 395 | 244 186 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions : | | |
| . Sur créances : dotations aux amortissements | 44 209 | 62 081 |
| . Sur immobilisations : dotations aux amortissements | 30 810 | 17 074 |
| Créances sur exercice antérieurs contributions | 26 321 | 5 445 |
| Autres charges | | |
| . Contributions Siège | 225 000 | 225 000 |
| . Contributions SPM-DEFAP | 102 800 | 104 183 |
| . Cotisation APFP | 3 150 | 2 925 |
| . Contribution Radio Chrétienne | 1 618 | 1 368 |
| . Subvention ACREPU | 20 000 | 20 000 |
| . Subventions diverses | 51 694 | 74 874 |
| . Consistoires | 8 112 | 14 345 |
| . Divers | 13 | 767 |
| TOTAL II | 1 522 081 | 1 757 802 |
| 1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | -137 028 | -131 756 |



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communauté luthérienne et réformée

EPUDF REGION UNIE EST-MONTBELIARD

COMPTE DE RESULTAT 2015 (suite)

| COMPTES DE RESULTAT | EXERCICE 2015 | EXERCICE 2014 |
|---|------------------|------------------|
| PRODUITS FINANCIERS | | |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | 1 852 | 1 816 |
| Intérêts et produits assimilés | 58 148 | 49 967 |
| Reprises sur provisions | | |
| Produits nets sur cess. de valeurs mob. de placements | 208 | 225 |
| | 60 208 | 52 009 |
| CHARGES FINANCIERES | | |
| Intérêts et charges assimilés | | |
| Différence négative de changes | | 2 026 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | | |
| Charges nettes sur cess. de valeurs mob. de placement | | |
| Participation produits financiers | | |
| TOTAL IV | 0 | 2 026 |
| 2. RESULTAT FINANCIER (III-IV) | 60 208 | 49 983 |
| 3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS | -76 820 | -81 773 |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | |
| Sur opérations de gestion (dons, legs) | 51 762 | 246 426 |
| Sur opérations de gestion | 6 500 | 24 000 |
| TOTAL V | 58 262 | 270 426 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | |
| Sur opérations de gestion | 48 500 | 2 650 |
| Sur opérations en capital | 6 622 | |
| Autres charges exceptionnelles | 276 | |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | | |
| TOTAL VI | 55 398 | 2 650 |
| 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) | 2 864 | 267 776 |
| IMPOTS SUR LES SOCIETES (VII) | 968 | 272 |
| TOTAL DES PRODUITS (I+III+V) | 1 503 523 | 1 948 480 |
| TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII) | 1 578 447 | 1 762 749 |
| RESULTAT | -74 924 | 185 731 |

Résultats financiers 2015 de la Région Unie EST-MONTBELIARD (hors fonds dédiés)

SITUATION AU 31 DECEMBRE 2015

| RECETTES | Budget 2015 | Comptes 2015 |
|--|--------------------|---------------------|
| Contributions des Eglises locales | 1 045 625 | 1 010 000 |
| RETARD AU 31-12-2015 | | -40 785 |
| TOTAL CONTRIBUTIONS REGLEES AU 31-12-2015 | | 969 215 |
| Fonds de réserves (pour combler le déficit budgétaire) | 187 096 | 61 493 |
| Don/poste informateur interrégional | | |
| Contributions supplémentaires des AC | | 1 000 |
| Retard de contributions 2014-2013 | | 20 910 |
| Don fonds entraide UEPAL | 29 500 | 59 000 |
| Produits financiers | 5 000 | 60 208 |
| produits sur Vente Immobilière (10%) | | |
| Dons et remboursements | 5 000 | 1 899 |
| TOTAL RECETTES | 1 272 221 | 1 173 724 |
| DEPENSES | | |
| Titre A. Contribution Nationale | Budget 2015 | Comptes 2015 |
| Union Nationale | 225 000 | 225 000 |
| Total Titre A | 225 000 | 225 000 |
| Titre B. Ministres traitements | Budget 2015 | Comptes 2015 |
| Salaires et charges | 717 600 | 674 174 |
| Total Titre B | 717 600 | 674 174 |
| Titre C - Vie Régionale | Budget 2015 | Comptes 2015 |
| C.111 : Synode régional et national | 8 140 | 7 502 |
| C.112 : Conseil régional | 8 000 | 3 841 |
| C.112A : Commission Financière CFI | 800 | 330 |
| C.113 : Frais de fonctionnement | | |
| poste président EST + Inspecteur (dont loyer-chges) | 19 300 | 10 689 |
| Charges véhicule : dpl, amort... | | |
| Frais bureau et mission | | |
| C114 Secrétariat - salaires et charges + Comptable | 48 533 | 48 092 |
| C.115 : Loyer chges & F. Siège (EDF-GDF, entretien) | 12 000 | 30 742 |
| Frais de Bureau, bureautique, amort. | 24 000 | |
| Chg Appt St Saens | 4 500 | 1 509 |
| C.116 : Documentation Région | 1 300 | 4 481 |
| C.117 : Logeas Formation | 1 500 | 59 |
| - Sous / TOTAL C11 | 128 073 | 107 244 |
| C.122 : Bourses de livres étudiants | 1 300 | |
| - Sous / TOTAL C12 | 1 300 | 0 |
| C 13 - Réseaux commissions | 2 000 | 451 |
| C.132 : Catéchèse | 2 300 | 943 |
| C.133 : Œcuménique | 300 | 542 |
| C.134:Dynamique Région Unie | 3 000 | |
| C.135 : Réseau Jeunesse | 11 000 | 2 061 |
| C.136 : Ecoute, Dieu nous parle | 1 000 | |
| C.137 : Autres commissions et actions | 3 000 | -70 |
| C.138 : CAMI | 300 | 65 |
| - Sous / TOTAL C13 | 22 900 | 3 992 |
| C.139 : Ministère Itinérant | | |
| - Logement(Fougères) | 6 000 | 3 634 |
| - Sous / TOTAL C139 | 6 000 | 3 634 |
| C.140 : Poste Informateur inter-régional | 7 000 | 3 364 |
| - Logement | | |
| - Desserte et autres chges véhic. | | |
| - Frais de bureau & mission | | |
| - Sous / TOTAL C140 | 7 000 | 3 364 |
| C.2 - Dépenses complémentaires pour les ministres | | |
| C.21 : Déménagements | 4 800 | 2 413 |
| C.22 : APFP (Ass. pr les Familles pastorales) | 4 120 | 3 150 |
| C 24 : Secours voyageurs | 2 700 | 2 698 |
| C 26 : Pastorales | 300 | 1 548 |
| C 27 : Crédit documentation | 10 200 | 4 797 |
| - TOTAL C2 | 22 120 | 14 605 |

Regroupe les 2 lignes

| | | |
|--|---------------------|---------------------|
| C.3 - Suffragants (été) - Salaires et charges | 3 000 | 2 944 |
| C.4 - Dépenses de péréquation et solidarité | | |
| C.41 : Desserte | | |
| C.412 : Voiture régionale (desserte,entretien, assurances) | | |
| - Radio chrétienne | 1 368 | 1 618 |
| Cimade | 1 500 | |
| Fédération entraide protestante | 260 | |
| Aumônerie des prisons | | |
| Aumônerie des hopitaux(logement) | 9 000 | 7 008 |
| Autres ***(dont pertes s/créances+provisions créances) | 300 | 3 424 |
| - Sous / TOTAL C4 | 12 428 | 12 050 |
| C.4 - Divers | | |
| Dotation Acrepu : Taxes Foncières,Amortissement | 20 000 | 20 000 |
| Frais financiers et exceptionnels | 4 000 | 3 916 |
| - Sous / TOTAL C4 - Divers | 24 000 | 23 916 |
| TOTAL C4 | 36 428 | 35 966 |
| - TOTAL C | 226 821 | 171 749 |
| Titre D : Mission | | |
| | <i>Budget 2015</i> | <i>Comptes 2015</i> |
| Defap | 102 800 | 102 800 |
| Total Titre D | 102 800 | 102 800 |
| Titre E : Consistoire | | |
| | <i>Budget 2015</i> | <i>Comptes 2015</i> |
| Total Titre E | | |
| Total des recettes | 1 272 221,00 | 1 173 724 |
| Total des dépenses | 1 272 221,00 | 1 173 724 |
| Résultat | 0 | 0 |

TITRE E CONSISTOIRES

| | RECETTES | DEPENSES | SOLDE |
|----------------------------------|----------|----------|---------|
| CONSISTOIRE VOSGES LORRAIN | 1674,70 | 2386,12 | -711,42 |
| CONSISTOIRE AUDINCOURT | 2575,70 | 1423,27 | 1152,43 |
| CONSISTOIRE HERICOURT | 2686,97 | 866,05 | 1820,92 |
| CONSISTOIRE ST JULIEN | 2510,00 | 2891,00 | -381,00 |
| CONSISTOIRE FRANCHE COMTE | 1100,00 | 545,96 | 554,04 |
| RESULTAT GLOBAL DES CONSISTOIRES | 10547,37 | 8112,40 | 2434,97 |

FONDS IMMOBILIER REGION UNIE EST-MONTBELIARD
Situation au 31/12/2015

| | ACTIF | PASSIF |
|--|---------------|------------------|
| FONDS IMMOBILIER AU 01/01/2015 ERF EST | | 66900,60 |
| FONDS IMMOBILIER AU 01/01/2015 EELF MONTBELIARD | | 217467,34 |
| TOTAL FONDS IMMOBILIER 01-01-2015 | | 284367,94 |
| | charges | produits |
| Assurance Locaux | 22 832 | |
| Assurance Locaux VDR 2014 "Annulé" | 2 504 | |
| Refacturation assurance | | 21 982 |
| Subventions Immobilières | 48 500 | |
| Dons et Legs 10% | | 50 762 |
| Divers Entretien | 1 145 | |
| Amortissements | 1 528 | |
| | TOTAL | 72 744 |
| RESULTAT Déficit | -3 765 | |
| SOLDE AU 01/01/2016 | | 280 603 |

Détails Subventions Immobilières

| | |
|-----------------|-----------|
| MT BART | 2 000,00 |
| MONTECHEROUX | 5 000,00 |
| PLATEAU LORRAIN | 5 500,00 |
| VANDONCOURT | 3 000,00 |
| ST DIES | 5 000,00 |
| ETUPES | 8 000,00 |
| SELONCOURT | 20 000,00 |
| | <hr/> |
| | 48 500,00 |

Détails Legs 10%

| | |
|------------|-----------|
| BAR LE DUC | 18 043,00 |
| MT VAUDOIS | 1 350,00 |
| FDA | 10 394,00 |
| ETUPES | 10 800,00 |
| BELFORT | 10 175,00 |
| | <hr/> |
| | 50 762,00 |

ANNÉE 2015 : COMPTES DE LA RÉGION UNIE EST-MONTBELIARD PRÉSENTATION ET ANALYSE BUDGÉTAIRE

Il s'agit de la première année de présentation d'une comptabilité commune entre les deux ex-Régions (EST et MONTBÉLIARD). La comparaison avec les prévisions budgétaires est possible, puisqu'il avait été présenté un budget 2015 commun ; elle est plus difficile en ce qui concerne l'analyse des évolutions par rapport à l'année 2014, pour laquelle les deux entités établissaient leurs comptes séparément. Les échanges financiers entre les deux anciennes régions étaient certes très faibles (point susceptible de faciliter une consolidation) mais les plans comptables étaient différents sur certains points. La comparaison d'une année sur l'autre ne reste donc significative qu'au niveau des grandes masses. L'examen des détails de certaines rubriques, au demeurant de peu d'utilité, se serait avéré en revanche plus difficile : il n'a donc pas été effectué.

Au titre de l'année 2015, les comptes de la Région Unie EST-MONTBÉLIARD (hors fonds dédiés) font état d'un résultat déficitaire de 61 493 €. En 2014, le résultat cumulé des deux budgets régionaux avait été déficitaire de 68 009 €. L'évolution a donc été globalement favorable puisque le déficit a été réduit de 9,5 %.

Il avait été budgété un recours au Fonds de Réserve pour 187 096 €. L'amélioration au plan budgétaire est, quant à elle, très positive et porte sur la somme de 125 603 €.

Ce constat plutôt satisfaisant au plan global doit toutefois être fortement nuancé quant aux conditions de sa réalisation.

Les recettes obtenues à partir des contributions des Églises et Paroisses locales ont représenté 94,7% des sommes budgétées à ce titre, ce décalage étant particulièrement marqué au niveau des retards de contributions (dont une partie seulement était attendue). 96,3% des contributions demandées pour 2015 ont été perçues, ce qui constitue une nette amélioration par rapport à 2014 (nous n'avions perçu que 91,5 % des contributions de l'année). À la fin de l'année 2015, il restait encore 40 785 € de contributions à percevoir au titre de l'année courante., ce qui n'est pas totalement encourageant si l'on considère le taux observé dans le versement de ces retards. Au total et en 2015, c'est à peine 13,1% du total des retards de contributions qui ont pu être honorés ; il n'y a donc aucune amélioration sur ce plan par rapport à 2014 (13%).

Au plan du budget 2015, et au titre de la seule évolution des recettes ordinaires, le recours pour déficit au Fonds de Réserve aurait été porté à la somme vertigineuse de 241 596 €, si toutes choses étaient restées égales par ailleurs au plan budgétaire.

Il nous faut maintenant nous intéresser aux dépenses.

Les versements effectués par la Région pour les *Titres A et D* ont été strictement conformes engagements pris.

La ligne « *Titre B* » fait état d'une moindre dépense de 6% par rapport au montant budgété. Cette situation favorable découle essentiellement d'une économie frictionnelle réalisée du fait de quelques décalages entre la date réelle d'affectation de certains Ministres et celle qui avait été prévue, phénomène récurrent mais dont il est difficile de tenir compte lors de l'élaboration d'un budget.

La ligne « *Titre C* » enregistre une réduction de 24,3% par rapport au montant budgété, cette importante réduction étant perceptible essentiellement dans les rubriques « *Vie Régionale* » (pour 37,8 % de la réduction totale constatée au titre du Titre C) et « *Commissions* » (pour 34,3% de la même somme)

Au total, nous avons dépensé moins que prévu, dans la proportion de 7,7%. Du fait de la seule réduction de nos dépenses, notre résultat n'aurait donc été déficitaire que de 88 599 EUR, si toutes choses étaient restées égales par ailleurs au plan budgétaire.

On pourrait donc croire à un renversement vertueux de la tendance observée les années précédentes ou nous ne réalisions ou n'améliorions notre budget que grâce à une réduction des dépenses. En 2015, la variation positive des recettes a été, en première analyse du moins, plus productive que la variation favorable des dépenses.

Mais il faut faire état de l'importance des recettes exceptionnelles, dont l'intervention a été déterminante dans l'amélioration observée du résultat :

- nous avons réalisé pour la première fois une opération de fin d'année sur le portefeuille « Titres » dont nos réserves sont constituées ; elle a généré un excédent de l'ordre de 60 000 €. Une telle opération pourra être renouvelée ; son effet est toutefois dépendant de l'état des marchés financiers lors de sa réalisation. Les prévisions dans ce domaine doivent être considérées comme impossibles compte tenu de la volatilité de plus en plus grande des marchés financiers.

- nous avons perçu une somme plus importante que prévue de l'UEPAL, en fait le double, du fait d'un effet de report de l'aide 2013 (non perçue) sur 2015.

Ces seuls deux postes ont contribué pour 84 708 € à l'amélioration constatée par rapport au budget et en explique donc les deux tiers (67,4%). Le reste a donc été obtenu sur les éléments courants : par une compensation très positive du déficit de recettes par la réduction des dépenses.

En résumé :

1) l'amélioration observée au niveau de la rentrée des contributions de l'année ne reste qu'un élément encourageant parmi d'autres constatations qui, elles, induisent une certaine insatisfaction. Nous demeurons structurellement déficitaires et restons totalement dépendants :

- des éléments exceptionnels,
- des réductions de dépenses (dont un gros tiers procède d'une moindre demande de la part de nos « *Commissions* », ce qui ne peut être tenu pour un signe réel de dynamisme).

2) Les recettes ordinaires provenant des contributions ont quant à elles certes évolué dans un sens favorable pour l'année mais le taux de règlement constaté sur les retards enregistrés n'est pas suffisant pour assurer le niveau budgété, pourtant prudemment, de cette ligne.

Nous vivons donc, une année de plus, sur nos réserves.

Et financer durablement des déficits par les réserves présente un double danger :

- d'abord, parce que lorsque nous sommes dépendants (comme c'est actuellement le cas) du revenu de nos réserves pour réduire notre déficit, nous compromettons leur valeur future, surtout dans une conjoncture de grande liquidité des actifs et de sous-investissement, donc de réduction, voire d'annulation, ou même d'inversion, des taux d'intérêts réels. Prélever les intérêts dans de telles circonstances, c'est nuire en partie au maintien de la valeur du capital, en tout cas ne pas la préserver totalement.

- Ensuite parce qu'à ce rythme un jour pourrait venir où nous devrions véritablement ponctionner le capital.

Notre situation financière n'est donc pas inquiétante quant à son résultat présent ; elle doit toutefois nous interpeller quant à la dynamique dont ce résultat procède.

Budget 2017 de la Région Unie EST-MONTBELIARD

25,75 ETP postes pastoraux(dont IE : 1 et animateur jeunesse : 0,75) + 1 ETP secrétariat

RECETTES

| | Budget 2015 | Comptes 2015 | Budget 2016 | Budget 2017 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Contributions des Églises locales au titre de l'année | 1 010 500 | 969 215 | 982 800 | 982 600 |
| Règlements attendus sur retards de contributions | 35 125 | 20 910 | 53 032 | 109 900 |
| Fonds de réserves (pour combler le déficit budgétaire) | 187 096 | 61 493 | 99 618 | 40 963 |
| Don fonds entrade UEPAL | 29 500 | 59 000 | 29 500 | 29 500 |
| Produits financiers | 5 000 | 60 208 | 10 000 | 30 000 |
| Prélèvements sur PAR | | | 30 000 | |
| Divers, dons et remboursements | 5 000 | 2 899 | | 1 000 |
| Subvention poste Animateur Jeunesse | | | 13 350 | 13 484 |
| Dynamique Région Unie : projet « Cantate 2017 » | | | | 14 000 |
| TOTAL RECETTES | 1 272 221 | 1 173 724 | 1 218 300 | 1 221 447 |

DEPENSES

| | Budget 2015 | Comptes 2015 | Budget 2016 | Budget 2016 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Titre A. Contribution Union Nationale | | | | |
| Union Nationale | 225 000 | 225 000 | 225 000 | 226 500 |
| Participation au Synode Général | | | | |
| Total Titre A | 225 000 | 225 000 | 225 000 | 226 500 |

| | Budget 2015 | Comptes 2015 | Budget 2016 | Budget 2016 |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Titre B. Ministres traitements | | | | |
| Salaires et charges sociales | 717 600 | 674 174 | 640 800 | 647 904 |
| Inspecteur Ecclésiastique | | | 26 700 | 26 996 |
| Contribution aux EPM | | | 10 000 | 5 000 |
| Animateur jeunesse | | | 13 350 | 20 247 |
| Total Titre B | 717 600 | 674 174 | 690 850 | 700 147 |

| | Budget 2015 | Comptes 2015 | Budget 2016 | Budget 2016 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Titre C - Vie Régionale | | | | |
| C.1 - Vie régionale | | | | |
| C.11 - Services Régionaux | | | | |
| C.111 : Synode régional Conseil synodal | 8 140 | 7 502 | 8 000 | 6 000 |
| Synode national | | | 3 000 | 3 000 |
| C.112 : Conseil régional | 8 000 | 3 841 | 3 000 | 3 000 |
| C.112A : Commission Financière CFI | 800 | 330 | 1 000 | |
| C.113 : Frais de fonctionnement | | | | |
| poste président EST + Inspecteur (dont loyer-chges) | 19 300 | 10 689 | 10 000 | 8 000 |
| Frais de réception | | | | 1 000 |
| Charges véhicule : dpt, amort... | | | | |
| Frais bureau et mission | | | | |
| C.114 : Secrétariat | | | | |
| - salaires et charges | 48 533 | 48 092 | 49 000 | 49 250 |
| - indemnités (retraite) | | | | |
| - contribution à EELF/Pôle admin. | | | | |
| C.115 : Loyer chges & F. Siège (EDF-GDF, entretien) | 12 000 | 30 742 | 8 000 | 11 000 |
| Frais de Bureau, bureautique, amort. | 24 000 | | 21 000 | 18 000 |
| Chg Appt St Saens | 4 500 | 1 509 | | |
| Honoraires | | | | |
| C.116 : Documentation Région | 1 300 | 4 481 | 2 000 | 2 000 |
| C.117 : Logeas formations | 1 500 | 59 | 1 500 | |
| - Sous / TOTAL C11 | 128 073 | 107 244 | 106 500 | 101 250 |
| C.122 : Bourses de livres étudiants | 1 300 | | | |
| - Sous / TOTAL C12 | 1 300 | | | |
| C.13 - Réseaux Commissions | | 451 | | |
| C.132 : Catéchèse | 2 300 | 943 | 2 300 | 2 000 |
| C.133 : Œcuménique | 300 | 542 | 300 | 500 |
| C.134 : Dynamique Région Unie | 3 000 | | | |
| C.135 : Jeunesse | 11 000 | 2 061 | 11 000 | 8 000 |
| C.135 - Animateur Jeunesse | | | 3 000 | 5 000 |
| C.136 : Ecoute Dieu nous parle | 1 000 | | 1 000 | 1 000 |
| C.137 : Autres commissions et actions | 3 000 | -70 | | |
| C.138 : CAMI et CRAF | 2 300 | 65 | 300 | 2 500 |
| Dynamique Région Unie : projet « Cantate 2017 » | | | | 18 000 |
| - Sous / TOTAL C13 | 22 900 | 3 992 | 17 900 | 37 000 |

Dont CAMI (1500 et CRAF : 500)

| | | | | |
|--|--|---|--|--|
| C.139 : Ministère Itinérant - Logement(Fougères) - Sous / TOTAL C139 | 6 000 6 000 | 3 634 3 634 | | |
| C.140 : Poste Rédacteur PP-EST - Salaires - Logement - Desserte et autres chges véhic. - Frais de bureau & mission - Sous / TOTAL C140 | 7 000 | 3 364 | 13 350 5 400 600 | |
| Chargé de mission régional - Loyer - Frais divers | | | 5 400 600 | |
| C.2 - Dépenses complémentaires pour les ministres C.21 : Déménagements C.22 : APFP (Ass. pr les Familles pastorales) C.24 : Secours voyageurs C.25 : Avances aux ministres C.26 : Pastorales C.27 : Crédit documentation - TOTAL C2 | 4 800 4 120 2 700 300 10 200 22 120 | 2 413 3 150 2 698 1 548 4 797 14 605 | 3 000 3 200 2 700 500 10 000 25 400 | 5 000 3 200 1 350 500 8 000 18 050 |
| C.3 - Suffragants (été) - Salaires et charges | 3 000 | 2 944 | 3 000 | 3 000 |
| C.4 - Dépenses de péréquation et solidarité C.41 : Desserte C.412 : Voiture régionale - Desserte, entretien, redevance,assurance - Voiture HDL C.42 : Immobilier C.43 : Subventions - Subventions reçues - Radio chrétienne Cimade Fédération entraide protestante Aumônerie des prisons Aumônerie des hôpitaux(logement) Autres - Sous / TOTAL C4 C.4 - Divers Dotation Acrepu : Taxes Foncières,Amortissement Frais financiers et exceptionnels - Sous / TOTAL C4 - Divers TOTAL C4 | 1 368 1 500 260 9 000 300 12 428 20 000 4 000 24 000 36 428 | 1 618 3 424 7 008 3 424 12 050 20 000 3 916 23 916 35 966 | 1 500 2 000 3 500 20 000 4 000 27 500 | 1 500 10 000 11 500 20 000 4 000 35 500 |
| - TOTAL TITRE C | 226 821 | 171 749 | 199 650 | 194 800 |

| Titre D : Mission | <i>Budget 2015</i> | | | |
|--------------------------|--------------------|----------------|----------------|----------------|
| DEFAP | 102 800 | 102 800 | 102 800 | 100 000 |
| Total Titre D | 102 800 | 102 800 | 102 800 | 100 000 |

| Titre E : Consistoire | <i>Budget 2015</i> | | | |
|------------------------------|--------------------|--|--|--|
| Total Titre E | | | | |

| | | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Total des dépenses | 1 272 221 | 1 173 724 | 1 218 300 | 1 221 447 |
| Total des recettes (hors fonds de réserve) | 1 085 125 | 1 112 232 | 1 118 682 | 1 180 484 |
| Résultat (financé par fonds de réserve) | -187 096 | -61 492 | -99 618 | -40 963 |

Notes :

Salaires et charges / poste pastoral : 26 996 €

Le poste de rédacteur régional est assuré par un pasteur en poste (pas de ligne budgétaire)

L'animateur jeunesse prend son poste le 01/04/2017.

L'expérience EPM prend fin le 01/07/2017.

RÉGION UNIE EST-MONTBÉLIARD

CONTRIBUTIONS DES ÉGLISES Année 2017

| ÉGLISE | Contribution 2016 votée en synode | Proposition contribution 2017 votée en CR | Retards de contributions figurant en comptabilité | Demandes de réduction reçues par anticipation | Montant retenu dans le budget 017 |
|---------------------|-----------------------------------|---|---|---|-----------------------------------|
| AUDINCOURT | 18 500 | 19 500 | | | 0 |
| BADEVEL-DELLE | 5 500 | 5 500 | | | 0 |
| BARLE DUC/St DIZIER | 11 000 | 10 100 | 1 140 | | 1 140 |
| BEAUCOURT | 20 500 | 19 500 | | | 0 |
| BELFORT | 72 000 | 72 700 | 56 248 | 27 048 | 29 200 |
| BESANCON | 82 000 | 82 850 | 5 000 | | 5 000 |
| BETHONCOURT | 20 000 | 20 000 | 10 100 | | 10 100 |
| CHÂTELOT | 32 000 | 32 000 | 8 400 | | 8 400 |
| CHAUMONT | 12 500 | 12 500 | 1 510 | | 1 510 |
| DIJON | 85 000 | 85 850 | | | 0 |
| EPINAL | 20 000 | 20 200 | | | 0 |
| JURA | 23 000 | 20 000 | | | 0 |
| MANDEURE | 5 500 | 5 500 | 267 | | 267 |
| MONT-BART | 35 000 | 35 000 | 21 274 | | 21 274 |
| MONT-VAUDOIS | 45 000 | 45 500 | | | 0 |
| MONTBÉLIARD | 58 000 | 60 000 | | | 0 |
| MONTÉCHEROUX | 7 900 | 7 900 | 300 | | 300 |
| MORTEAU | 5 000 | 4 500 | 1 000 | | 1 000 |
| PLATEAU LORRAIN | 88 000 | 88 900 | 3 200 | | 3 200 |
| PLATEAU DE BLAMONT | 12 000 | 12 000 | 1 000 | | 1 000 |
| PONT-DE-ROIDE | 4 500 | 4 550 | | | 0 |
| PONTARLIER | 7 500 | 7 600 | | | 0 |
| RAON-L'ETAPE | 13 500 | 12 500 | 2 185 | | 2 185 |
| REMIREMONT | 12 500 | 12 500 | 18 550 | | 18 550 |
| SAINT-DIE | 22 000 | 22 250 | 3 770 | 3 770 | 0 |
| SELONCOURT | 18 000 | 18 200 | | | 0 |
| SOCHAUX | 46 000 | 46 500 | | | 0 |
| THAON-LES-VOSGES | 10 000 | 10 100 | | | 0 |
| VAL D'ALLAN | 40 000 | 40 500 | 1 000 | 1 000 | 0 |
| VALENTIGNEY | 52 000 | 52 000 | 3 000 | | 3 000 |
| VALLÉE DU RUPT | 36 000 | 36 400 | | | 0 |
| VALLON | 11 000 | 11 100 | | | 0 |
| VANDONCOURT-DASLE | 22 000 | 22 200 | | | 0 |
| VESOUL | 13 500 | 10 000 | 3 774 | | 3 774 |
| VOSGES SAÔNOISES | 16 000 | 16 200 | | | 0 |
| TOTAL | 982 900 | 982 600 | 141 718 | 31 818 | 109 900 |

ANNÉE 2017 : PRÉVISIONS RELATIVES AU BUDGET RÉGIONAL

Nous avons établi le budget régional 2017 à partir des hypothèses et particularités suivantes.

1) Maintien du choix politique de ne pas parvenir à l'équilibre de nos comptes par une réduction immédiate du nombre des postes pastoraux. Les niveaux actuels de déficit nous obligeraient, pour parvenir à cet équilibre, à mettre fin à 3 ou 4 postes pastoraux. Nous avons continué de considérer que cette réduction pouvait, au pire, se faire progressivement, compte tenu du niveau de nos réserves financières. Dans le cadre de la mutualisation de la plupart des dépenses régionales et de la solidarité qui en constitue le support, il est évident que nous espérons et attendons le même choix volontaire de la part de celles de nos Églises et Paroisses locales disposant de réserves de même nature.

2) Nous avons donc budgété 25,75 (dont 0,75 au titre d'un animateur « jeunesse ») postes pastoraux (en ETP) pour 25,5 (dont 0,5 au titre d'un animateur « jeunesse ») en 2016. Pasteur ou laïc, l'animateur « jeunesse » a été inclus dans le Titre B. Sa mise en place, prévue pour juillet 2016, a dû être retardée à avril 2017. Ce poste, pour la part salariale, est financé par une Mission norvégienne. Pour des raisons pratiques, ce financement ne peut entrer en vigueur avant le 1er juillet ; nous avons fait le choix de prendre à notre charge la période 1er avril- 30 juin. Après neutralisation du poste de l'Inspecteur Ecclésiastique et de l'arrivée de cet animateur « jeunesse », on observera que le nombre de Pasteurs directement en paroisse reste stable.

3) Nous avons demandé aux Églises et Paroisses locales d'augmenter globalement leur contribution au budget régional de 1 %, ce pourcentage nous paraissant conforme à l'évolution en termes monétaires des dépenses à envisager. 7 paroisses ont considéré qu'il leur était impossible de suivre cette préconisation et, pour 3 d'entre elles, ont même demandé des réductions par rapport à 2016 (entre 5 % et 26 %) de leur participation. Au total, ces demandes nous ont contraints à enregistrer un total attendu de contributions pour l'année 2017 du même montant que pour 2016.

4) L'étalement généralisé du paiement des retards de contributions sur trois ans, pratiqué jusqu'à présent, ne recouvre aucune réalité, puisque ne procédant d'aucune demande des Églises ou Paroisses, et n'est pas conforme aux usages constatés au plan national. Il constituait exception. Cette mesure, conçue comme transitoire, prend fin cette année. La totalité des retards enregistrés est donc comptabilisée, jusqu'à la décision synodale éventuelle d'annulation. Cette disposition a pour objectif d'accélérer la prise de conscience des décalages pouvant exister entre les ambitions et les moyens, tant au plan collectif qu'à l'échelon paroissial.

5) Le projet de création et de diffusion d'une cantate à l'occasion de la commémoration des 500 ans de la Réforme s'est finalement intégré dans la comptabilité régionale. Un premier budget a été présenté qui faisait état d'un déficit de 5 400 €, comblé par la Région Unie pour 4 000 € et, en principe, par les Consistoires pour 1 400 €. Ultérieurement, mais trop tard pour pouvoir être intégré au document sous revue, ce budget a été légèrement modifié, pour présenter finalement un déficit limité à 4 700 €, ce qui devrait donc se traduire par un moindre recours aux subventions.

6) Le poste « Président » n'est pas doté d'un autre budget que celui portant surtout sur des frais de réception. Si ce poste venait à être occupé par une personne n'habitant pas MONTBÉLIARD, il conviendrait d'accepter un dépassement du fait de la nécessité de rembourser des frais de déplacement.

7) Dans l'espoir d'une reprise des marchés financiers et de leurs taux de rémunération, la ligne « Produits Financiers » a été portée au niveau intermédiaire de 30 000 €.

Au total, le budget prévisionnel 2017 présente donc un déficit ramené à 40 963 €, essentiellement dépendant de la part de retard de contributions effectivement encaissée.



RÉGION UNIE EST-MONTBÉLIARD

le 19 novembre 2016

ANNÉE 2015-2016: COMPTE RENDU DE LA COMMISSION RÉGIONALE D'ANIMATION FINANCIÈRE

La *Commission Régionale d'Animation Financière* s'est réunie régulièrement suivant une périodicité trimestrielle. Elle a notamment rassemblé, avec assiduité, l'Inspecteur Ecclésiastique, le Président du Conseil Régional et ses deux Trésoriers.

Après la mise en place d'un document d'information, qui a été distribué lors de notre dernier synode, et qui porte sur la présentation des missions et des objectifs de la Région, nous avons travaillé principalement sur quatre séries d'actions qui nous ont paru prioritaires, ou du moins importantes :

- la mise en place des dispositions arrêtées par la Commission Inter-régionale des Finances : la campagne annuelle de recherche de dons (dont les résultats obtenus il est vrai avec une participation qui évolue défavorablement, ont été décevants au seul plan monétaire mais non dénués d'intérêt à d'autres points de vue) et le don en ligne (aux résultats encore symboliques).

- les formations au logiciel LOGEAS, particulièrement opportunes du fait de la mise en place d'une nouvelle version. Pour répondre à un vœu synodal, ces formations ont été « décentralisées ». Dans ce domaine, comme dans d'autres, cette « décentralisation » n'a pas produit les résultats attendus, les assistances hors de Montbéliard ayant été plutôt modestes, au point que le Responsable de cette formation se montre maintenant prudent pour accepter de nouveaux déplacements de ce type.

- la réunion annuelle des Présidents de Conseils Presbytéraux et de leur Trésoriers,

- l'entrée en contact avec une centrale d'achats spécialisée dans le service aux institutions chrétiennes. Les simulations effectuées sur divers postes sont encourageantes en ce sens qu'elles sont susceptibles de générer des réductions de coût sur divers postes.

Enfin la *Commission Régionale d'Animation Financière* a souvent eu à traiter de questions qui relèveraient plutôt d'une *Commission Financière Régionale*, du fait même que le Conseil Régional ne s'est pas doté, pour le moment du moins, d'une telle instance.

Marc Ortlieb, Fabrice Pichard, Pascal Raiteri, Marcel Palliès, Jean-François Guéry

FONDS PAR (Parc Automobile Régional) SITUATION AU 31/12/2015

| | ACTIF | PASSIF |
|---|----------------|------------------|
| FONDS AUTOS AU 01/01/2015 EST | | 83396,63 |
| Résultat 2014 Région EST-MONTBELIARD | | 35086,00 |
| TOTAL AU 01-01-2015 | | 118482,63 |
| | | |
| SOLDE AU 01/01/2016 | | 106382,18 |
| | charges | produits |
| Carburants | 7 695 | |
| Fournitures | 327 | |
| Locations matériel de transport | | |
| Entretien Mat/transport | 6 363 | |
| Assurance véhicules | 6 010 | |
| Déplacements | 8 997 | |
| Carte grise | 528 | |
| Véhicules cédées | | |
| Dotations aux amortissements | 35 723 | |
| Amendes | 186 | |
| Remboursement des AC | | 36 054 |
| Remboursement des divers services | | 11 174 |
| Véhicules cédées (ventes) | | 6 500 |
| Divers | | |
| | | |
| TOTAL | 65 828 | 53 728 |
| RESULTAT DEFICIT | -12 100 | |

PARC AUTOMOBILE REGIONAL

Rapport d'activité 2015 - 2016

Le parc automobile à fin novembre se compose uniquement de Citroën : 11 C3 diesel et une C4 diesel de 2012 à 2016

Afin de continuer notre politique de rajeunissement, nous avons vendu 2 véhicules en 2015 et 3 véhicules en 2016

En contre partie nous avons acheté 2 véhicules et 1 autre est en commande pour la fin de l'année (il faut gérer aussi les mutations de pasteurs)

Bilan financier

La différence du compte de résultat comptable par rapport au compte d'exploitation des véhicules du parc autos est la prise en charge des déplacements automobiles des personnes mandatées par le conseil régional et certaines régularisations des années précédentes

En 2016 nous constatons une légère augmentation des kilomètres effectués par nos pasteurs, ce qui nous permet d'être sereins pour continuer le rajeunissement de notre parc

Il ne faut pas oublier que quelques pasteurs qui ont secteur important compensent les pasteurs qui font moins de kilomètres

Nous vous rappelons que l'indemnité kilométrique n'a pas évolué depuis 2014 (l'union nationale n'a fait aucun communiqué) seul notre gestion rigoureuse nous permet d'avoir un bilan positif

Notre souhait est toujours que de nouvelles paroisses après étude de rentabilité viennent rejoindre notre parc pour bénéficier de notre savoir en gestion de véhicules de services et de leur supprimer les contraintes d'un véhicule de paroisse

Je suis toujours à votre disposition

Jean PUIS

10h **AG « Ami Chrétien » + infos Paroles Protestantes**

Suspension de séance.

10h30

PAUSE

Projet de Déclaration de foi –**Version du 1^{er} septembre 2016, soumise à l'avis des synodes régionaux 2016**

Appartenant à la famille des Églises issues de la Réforme du 16^e siècle, l'Église protestante unie de France est née dans l'esprit de la Concorde de Leuenberg. Elle se reconnaît héritière des confessions de foi de l'Église ancienne et des textes fondateurs luthériens et réformés. Elle les reçoit et les éprouve à la lumière de l'Évangile, qu'elle découvre dans la Bible comme la Bonne Nouvelle d'un Dieu libérateur qui vient à la rencontre des humains. En déclarant sa foi, elle précise comment cet Évangile inspire au quotidien la vie chrétienne. Elle invite les croyants que nous sommes à en devenir les témoins en parole et en acte.

Avec les premiers chrétiens, l'Église protestante unie de France croit qu'en Jésus de Nazareth, annoncé par les prophètes et proclamé comme le Christ, Dieu a dévoilé son amour pour les humains. Il les reçoit tels qu'ils sont, sans mérite de leur part. Ayant ainsi trouvé grâce aux yeux de Dieu, ils ont part, en Jésus son Fils, à la liberté glorieuse des enfants de Dieu. Cependant ils restent pris dans un monde qui gémit, déchiré par la réalité du mal, éloigné du Dieu créateur et de sa promesse de vie.

L'Église croit fermement que, dans le Christ crucifié, Dieu s'est laissé atteindre par le mal. De cette mort scandaleuse sur la croix, Dieu a fait jaillir une force de vie qui rend toutes choses nouvelles. Ainsi, il a réconcilié le monde et les humains avec lui-même. Le souffle de l'Esprit saint instaure ici et maintenant le règne nouveau annoncé par Jésus. Nous en devenons tous les ambassadeurs.

L'Église est relevée sans cesse de la peur à la confiance, de la résignation à la résistance, de la désillusion à l'espérance. Par la proclamation de la Parole, la célébration du baptême et de la cène, par la prière, la vie communautaire et la solidarité à l'égard des petits, elle témoigne d'un Dieu qui chemine avec les humains.

Avec d'autres artisans de justice et de paix, elle est appelée, au nom d'un Dieu qui se soucie de toutes ses créatures, à chercher et porter remède aux détresses existentielles, spirituelles, sociales, politiques et écologiques.

En accomplissant ce service de réconciliation, l'Église protestante unie de France se sait entourée d'une nuée de témoins. Elle se reconnaît, parmi d'autres, comme l'un des visages de l'Église universelle. Sachant ses forces et ses faiblesses, elle atteste avec humilité que la vérité dont elle vit la dépasse constamment.

À celui dont la faiblesse est plus forte que toutes les puissances humaines, nous disons notre reconnaissance : Grâces soient rendues à Dieu par Jésus Christ, notre Seigneur ! Amen.

Note : Le texte proposé s'inspire de références bibliques, notamment : Romains 8,21 : « la liberté glorieuse des enfants de Dieu » ; Romains 8,22 : « un monde qui gémit » ; 2 Corinthiens 5,17-19 : « Dieu a réconcilié le monde et les humains avec lui-même » (v.19), « toutes choses nouvelles » (v.17), « ambassadeurs » (v.20), « service de réconciliation » (v.18) ; 1 Corinthiens 1,23 : « Christ crucifié », « mort scandaleuse » ; Hébreux 12,1 : « une nuée de témoins » ; 1 Corinthiens 1,25 : « la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes » ; Romains 7,25a : « Grâces soient rendues à Dieu par Jésus Christ, notre Seigneur ! »

Cette nouvelle version, du 1^{er} septembre 2016, a été élaborée par les rapporteurs nationaux, Pierre BÜHLER et Katharina SCHÄCHL, à partir des réactions des paroisses et Églises locales à la proposition de base, et en concertation avec les rapporteurs régionaux.

Organisation Régionale Situation actuelle

| Consistoire | Paroisse Eglise locale | Foyers connus | Foyers cotisants | Contribution demandée | Superficie Approximative | Pasteur En poste |
|------------------------------|---------------------------|------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------------|------------------------|
| D'Audincourt | Audincourt | 298 | 98 | 18 000 | Petite | 1 |
| | Beaucourt | 102 | 73 | 20 500 | Petite | 1/2 |
| | Bethoncourt | 85 | 70 | 20 000 | Petite | 1/2 |
| | Delle-Badevel | 76 | 30 | 5 500 | Petite | 0 |
| | Val d'Allan | 368 | 208 | 40 000 | petite | 1 |
| | Sochaux- Charmont | 320 | 137 | 46 000 | Petite | 1/2 |
| | Vandoncourt- Dasles | 164 | 152 | 22 000 | Petite | 1/2 |
| Total | | 1413 | 768 | 172 000 | | 4 |
| De Blamont | Mandeure | 102 | 41 | 5 500 | Petite | 1/2 |
| | Montécheroux | 130 | 29 | 7 900 | Moyenne | 1/2 |
| | Plateau | 200 | 68 | 12 000 | Moyenne | 0 |
| | Pont de Roide | 110 | 50 | 4 500 | Moyenne | 1/2 |
| | Seloncourt | 250 | 156 | 18 000 | Petite | 1/2 |
| | Valentigney | 351 | 185 | 52 000 | Petite | 1/2 |
| | Vallon | 230 | 77 | 11000 | Moyenne | 1/2 |
| | Total | | 1373 | 606 | 110 900 | |
| De Franche- Comté | Besançon | 750 | 250 | 82 000 | Grande | 2 |
| | Pontarlier | 45 | 33 | 7 500 | Grande | 1/2 |
| | Morteau | 43 | 18 | 5 000 | Grande | 1/2 |
| | Jura | 150 | 60 | 23 000 | Grande | 1 |
| | Total | | 988 | 361 | 117 500 | |

| | | | | | | |
|-----------------------------|----------------------|-------------|------------|----------------|---------|----------|
| Héricourt | Belfort | 1219 | 229 | 72 000 | Grande | 1 |
| | Mont-Vaudois | 690 | 243 | 45 000 | Moyenne | 1 |
| | Vesoul | 145 | 59 | 13 500 | Moyenne | 1 |
| | Vosges Saônoises | 311 | 97 | 16 000 | Moyenne | 1 |
| Total | | 2365 | 628 | 146 500 | | 4 |
| Lorraine- Vosges | Plateau Lorrain | 1128 | 380 | 88 000 | Grande | 2 |
| | Raon Sénonés Bac. | 118 | 26 | 13 500 | Grande | 1/2 |

| | | | | | | |
|---------------------|-------------------------|-------------|------------|--------------------|---------|----------|
| | Saint-Dié | 185 | 44 | 22 000 | Grande | 1/2 |
| | Epinal - Thaon | 335 | 120 | 30 000 | Grande | 1/2 |
| | Remiremont | 120 | 40 | 12 500 | Moyenne | 1/2 |
| | Bar le Duc/St Dizier | 85 | 42 | 11 000 | Grande | 0 |
| Total | | 1971 | 652 | 166 000 | | 4 |
| | | | | | | |
| Saint-Julien | Châtelot | 350 | 183 | 32 000 | Moyenne | 1 |
| | Mont-Bart | 400 | 130 | 35 000 | Petite | 1 |
| | Montbéliard | 350 | 198 | 58 000 | Petite | 1 |
| | Vallée du Rupt | 295 | 188 | 36 000 | Moyenne | 1 |
| Total | | 1395 | 699 | 161 000 | | 4 |
| | | | | | | |
| Autres | Dijon | 570 | 234 | 85 000 | Grande | 2 |
| | Chaumont | 137 | 45 | 12 500 | Grande | 0 |
| Total | | 792 | 321 | 108 500 | | 2 |

A cela s'ajoute :

- 2 aumôniers des hôpitaux
- 2 pasteurs missionnaires
- 1 inspecteur ecclésiastique

Certaines lignes indiquent qu'il n'y a aucun pasteur :

- Delle Badevel : Pas de pasteur depuis des années et il n'y aura plus mais une solidarité consistoriale a été mise en place.
- Plateau de Blamont : Pas de pasteur et il n'y en aura probablement plus. Une réflexion en cours.
- Bar-le-Duc Saint-Dizier : Cette paroisse est sur deux départements, la Meuse et la Haute-Marne. Il faudrait pourvoir le poste.
- Chaumont : Normalement il y a un 1 poste qui est non pourvu. Pour le moment Éric Perrier (EPM) est présent sur le secteur.
- Toul (paroisse du Plateau lorrain) : Situation à étudier avec le départ de Patrice Fondja (EPM).

Pour le consistoire de Blamont, nous avons actuellement 3 pasteurs, mais ce n'est pas viable.

Il faudrait un minimum de 4 pasteurs par consistoire pour un meilleur fonctionnement.

Actuellement, nous avons 24 pasteurs, plus l'inspecteur ecclésiastique, plus l'animateur jeunesse. L'an prochain, le consistoire de Franche-Comté, n'aura plus qu'un pasteur (2 départs de la région et 1 départ en retraite).

Le conseil régional a des pistes de réflexion, par exemple :

- créer des consistoires de 5 - 7 pasteurs : Lorraine (5), Franche-Comté (5), Nord Montbéliard (7), Sud Montbéliard (7) ;
- faire un consistoire regroupant : Vesoul, Dijon, Chaumont et le Jura ;

Rien n'est décidé, mais il est nécessaire d'agir et d'avancer. Dans l'année qui vient, l'inspecteur ecclésiastique se propose de venir dans les consistoires pour aborder cette réflexion.

14h45 Paroles aux invités / Infos DEFAP

DEFAP - Joël Dautheville

Forum à Sète : Ce fut un très bon moment. On peut relever deux citations :

« Ce n'est pas l'Église qui a besoin de la mission, c'est la mission qui a besoin de l'Église », lieutenant de l'Armée du Salut de Nîmes.

« Nous avons tous besoin d'être ré-évangélisé, en écoutant à nouveau l'appel que nous avons reçu », diaconesse de Reuilly de Tahiti.

Le projet est d'aider à organiser des minis forums, dans les consistoires, les paroisses... de rencontrer les pastorales régionales.

Défap : la maison de tous : Invitation aux pasteurs, catéchètes, responsables jeunesse, conseillers presbytéraux... à venir visiter le Défap et rencontrer les permanents.

Envoyés - Services civiques : Dans la lettre du Défap, se trouve un document sur « la mission s'écrit au pluriel - partir », avec les possibilités via le service civique de partir pour une courte période. C'est une expérimentation de l'Église universelle. Eloïse Deuker qui est partie pendant 10 mois, comme envoyée du Défap et de l'ACO en Égypte, pour être enseignante de Français auprès des 6 - 10 ans et accompagner des jeunes filles de milieu défavorisé pour les aider à faire leurs devoirs et à la vie quotidienne. Ce fut une grande découverte très enrichissante. Alors, envoyez des jeunes !!!

Programmes et lettres du Défap à diffuser largement.

Fondation des maisons et établissements protestants (FMEP) - Françoise Molbert :

« Penser la transmission de patrimoine au profit d'œuvres de Salut/santé protestantes peut donner du sens à sa vie »

Merci pour votre invitation, à laquelle je ne puis malheureusement me rendre. Ce bref message a pour but de vous tenir informé des évolutions récentes de notre jeune **Fondation individualisée** au sein de **la Fondation du protestantisme Français** dont je vous ai entretenu l'an passé lors du Synode de Montbéliard.

Rappelons qu'au motif de renforcer la protection des personnes vulnérables et de lutter contre de possibles abus de faiblesse, le législateur a, par une loi de 2007, leur interdit de donner ou léguer à des établissements qui les ont hébergé ou leur ont procuré un service. Ceci a fait obstacle à l'aboutissement de projets importants au profit

En réponse à cette impossibilité, la FMEP a été créé en Janvier 2015 à l'initiative des trois institutions que sont : **la Fédération Protestante de France, la Fédération de l'Entraide Protestante et la Fondation du Protestantisme**. Avec pour objectif de dépasser cette difficulté à transmettre ; en recueillant les dons et legs des testateurs, en organisant leur redistribution légal et en soutenant ainsi les maisons et établissements protestants. Ceci dans le strict respect de leur indépendance.

Démarré dès Janvier 2015, elle a notamment mis en place son mode de fonctionnement et initié sa communication en direction tant du protestantisme via la presse protestante et les synodes des Églises qu'en direction des établissements médico sociaux eux-mêmes.

Or, fin 2015, l'autorité législative revenait sur les dispositions restrictives de la loi de 2007 (sauf pour les institutions sanitaires), remettant ainsi en question l'utilité de la FMEP.

Après un temps de réflexion, notre conviction aujourd'hui est que cette abrogation n'épuise pas l'intérêt de cette fondation, loin s'en faut. En effet :

Quel que soit le cadre réglementaire encadrant les dons et legs :

- 1- Le besoin de financement des Maisons et Établissement Protestants demeure plus que jamais.
- 2- La collecte actuelle est très inférieure à la capacité potentielle de générosité en direction des causes et des œuvres existantes, si on considère le périmètre des personnes qui se reconnaissent dans les valeurs du protestantisme.

3 - Les dispositifs de collecte des MEP en place peuvent être renforcés :

Quelques structures d'envergure nationale ont mis en place des démarches de collecte de fonds efficaces et pérennes ?

Mais au-delà de ces structures, la culture et les compétences en matière de collecte de fonds sont peu développées dans le Monde Protestant (local ou national).

Du point de vue opérationnel, les petits et moyens établissements ne peuvent disposer de la capacité de mener des actions de communication.

La reconnaissance par le grand public, protestant ou non, de l'ampleur de l'action des Maisons et Établissements Protestants est faible.

Ainsi, développer une image de marque, valorisant aux yeux du grand public l'intérêt des causes et des populations accompagnées ainsi que les valeurs et l'éthique qui les sous-tendent apparaît comme une tâche urgente.

C'est pourquoi notre Comité a décidé de soumettre dans les mois qui viennent à nos trois Fondateurs **un projet d'activité renouvelé** susceptible de mettre en œuvre ce dispositif ambitieux.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre Loux, membre du Comité de Suivi de la FMEP.

Coordination Formation et Évangélisation - Andy Buckler

Différents documents sont à votre disposition :

- « Des outils pour nos Églises - 2016 - 2017 » > <https://www.eglise-protestante-unie.fr/actualite/des-outils-pour-nos-eglises-disponible-4302-n252>

- « Pour accompagner ou créer des groupes de maison » > <https://www.eglise-protestante-unie.fr/fiche/groupes-de-maison-4259>

- Un parcours de formation communautaire pour être Église de témoins en 6 séances, pour permettre aux paroisses de réfléchir au sens de leur présence, stimuler la réflexion, organiser des animations, s'ouvrir...

- Une exposition : « Martin Luther : Portes ouvertes à... », de la région Sud Ouest) (ce qui ont commandé, dispo à la pause) > <http://theses2017.fr/action/portes-ouvertes-a/>

- Une 2^e exposition, « Luther aux sources du protestantisme », plus chronologique, venant de PACA, complémentaire de la 1^{ère} > <https://www.eglise-protestante-unie.fr/actualite/commander-la-nouvelle-exposition-4421>

- Le livret sur l'histoire du protestantisme français, d'Olivier Pigot, a été actualisé et disponible en plusieurs langues.

Mémo-Thèses - Isabelle Geiger

Le mémo-Thèses a été conçu par le groupe Thèses 2017, au niveau national, avec notamment une page par région, avec une thèse, un projet et deux témoins, un du passé et un du présent. Pour les Montbéliardais, les exemplaires offerts pour les paroisses sont disponibles au secrétariat régional. Pour les autres, penser à les prendre avant la fin du synode. Les exemplaires supplémentaires peuvent être commandés au prix de 2 euros.

Denis Monhardt - Consistoire supérieur de l'EPCAAL - Inspection de Colmar

Une réflexion est aussi en cours sur les limites des consistoires et des paroisses, avec une diminution des postes par l'État, mais actuellement il y a 272 postes.

ACAT - Henry Laslandes

A tenté de contacter le responsable régional qui n'a pas pu venir mais il a tenté de contacter des membres protestants, mais le message n'a pas dû être le bon

L'ACAT et l'EPUDF mènent le même combat pour accueillir les exilés, avec un encouragement aux paroisses pour soutenir, accueillir les groupes locaux de l'ACAT pour ce projet.

La lettre du mois est à disposition à la sortie.

15h15 Présentation des candidatures pour le conseil régional

Conseil Régional/titulaires

Tina DACHARRY (R)
Colette DUVERNOY (L)
Anne Marie GARÇON (R)
Françoise MOLBERT (L)
Marc ORTLIEB (L)
Jean PUIS (R)
Bernard PERRIGUEY (L)
Pascal RAITERI (L)
Robert RHODES (L)
Esther SANSEIGNE (R)
Anne Claire BRETEGNIER (L)
Jean-François GUERY (L)
Geoffroy PERRIN WILLM (R)
David MITRANI (R)

Conseil régional / suppléants

Jean Georges DORSI (R)
Marcel PALLIES (R)
Monique QUETIN (L)
Jacky Barth (L)
Maryse WEHBE (L)
Véronique MEGNIN (L)
Pierre-Emmanuel PANIS (R)
Gwenaël BOULET (R)
Hope NENONENE (L)
Corinne SCHEELE (L)

Présentation des candidatures pour les délégués au synode national

Synode national / Titulaires

Lucien ABAH (L)
Anne-Claire BRETEGNIER (L)
Michel CLEMENT (L)
Mirana DIAMBAYE (L)
Jean Georges DORSI (R)
Colette DUVERNOY (L)
André EGREMY (L)
Jean François GUERY (L)
Pierre LECOANET (R)
Michèle MARLIER (L)
Odile MONNIN (L)
Jean François NARDIN (L)
Marc ORTLIEB (L)
Bernard PERRIGUEY (L)
Geoffroy PERRIN WILLM (R)
Emmanuelle SEYBOLDT (R)

Synode National / Suppléants

Pauline GERRITSEN
Esther SANSEIGNE
Chantal GIRARDIN
Robert RHODES
Gwenaël BOULET
David MITRANI
Corinne SCHEELE
Emmanuel MAILLARD

15h30 Commissions (Rapport et listes des membres)

Commission Immobilière

Odile Monnin, Jean-Georges Dorsi, Jean-François Nardin

La commission instruit les dossiers de subvention suite aux demandes des paroisses. 7 dossiers pour un montant de 48 500 Euros attribués en 2015. Il faut un projet d'Église et pas que sur les postes pastoraux pour pouvoir adapter les locaux aux besoins. Peu de variation du fonds immobilier en 2015, par rapport aux entrées / sorties.

Le fichier informatique répond à une obligation réglementaire de la loi 1905, il permet d'avoir un suivi historique du bâtiment (origine, attribution, affectation, E R P de catégorie 5,4 etc...). On y met tout ce qui est inhérent au bâtiment même (carte d'identité du bâtiment). Une nouvelle version du fichier est prévue dès 2017.

Le diagnostic accessibilité personnes handicapées. La date limite pour se mettre aux normes était le 27 septembre 2015. En cas d'impossibilité de les faire pour cette date, il fallait déposer un projet CERFA avec une présentation de la programmation des travaux prévu dans les 3 ans. Mais très peu on fait ce dépôt. Les sanctions du texte du 11 mai 2016 publié au Journal Officiel prévoient 1 500 à 5 000 euros d'amende selon la taille de l'établissement. Toute personne physique ou morale peut porter plainte.

Le document à compléter sera transmis à chaque paroisse.

Le diagnostic électrique notifie ce qu'il y a à faire de façon plus ou moins urgente. Il est nécessaire de faire rapidement les travaux. Une campagne de diagnostics des installations électriques des presbytères est prévue pour 2016 - 2022 pour toutes les régions entièrement financée par le national et réalisée par la Socotec.

La CAMI (Commission d'Animation Missionnaire) en 2016

Anne Claire Bretegnier, Georges Massengo Migambanou, Hope Nenonene, Marie Hélène Alévêque, Christiane Hennequin, Ruth Umber, David Mitrani, Viviane Barbier.

Invités permanents : Joël Dautheville, Fabrice Pichard, Marc Ortlieb

La CAMI, composée d'une dizaine de membres, s'est réunie 8 fois depuis le dernier synode, à raison d'une réunion mensuelle. Elle a aussi rencontré le Conseil régional pour faire état de son travail et des thèmes de réflexion autour de la Mission extérieure, et plus récemment le pasteur David Mitrani, membre du Conseil du DEFAP. A rappeler que cette commission était une spécificité de l'ex-Église luthérienne du Pays de Montbéliard.

Se tenir informée des activités et des besoins de nos Églises partenaires aux 4 coins du monde, tel a toujours été son souci et il le reste aujourd'hui. Et cela grâce au DEFAP. Le site du DEFAP permet de suivre le parcours des envoyés et la vie des Églises sœurs. **La lettre trimestrielle du DEFAP est envoyée dans chaque paroisse et doit être mise à disposition de toute personne intéressée.** Les membres de la CAMI sont également abonnés au trimestriel alsacien « Église Missionnaire », qui donne de nombreuses informations sur les postes pourvus ou à pourvoir, sur le vécu en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

La CAMI prépare chaque année **le livret liturgique et les nouvelles missionnaires pour l'animation d'un culte spécifique**, le dernier dimanche de janvier ou autre. Certaines paroisses le vivent en Consistoire et le font suivre d'un repas africain (Héricourt)...

Par l'intermédiaire de Viviane Barbier et Agnès Chavey, la CAMI est aussi en relation avec le COS (Comité œcuménique de solidarité). Cette année le COS a participé au financement d'envoi d'un container de matériel donné gratuitement pour les œuvres de l'Église fraternelle luthérienne du Nord Cameroun.

Deux jeunes étudiantes de la région sont parties en juillet dernier pour une action humanitaire à Madagascar.

En dehors des thèmes de réflexion sur le sens et l'avenir de la Mission, la CAMI a permis l'organisation au printemps 2016 d'évènements locaux majeurs à Seloncourt :

Pendant 2 semaines, les personnes de la région ont pu découvrir une **exposition sur l'Art Bushmen** avec des reproductions grandeur nature de **dessins rupestres** exceptionnels, relevés par des missionnaires au Lesotho dès la fin du XIXème siècle et ainsi sauvegardés. Grâce au roulement des bénévoles, on a pu comptabiliser près de 400 visiteurs... La conférence sur les Bushmen, très appréciée, a accueilli plus de 60 personnes.

Dans la même période, nous avons accueilli un **groupe d'étudiants en théologie de Madagascar** venus en France pour des concerts Gospel. Remarquable ! La collecte du concert qui a eu lieu à Seloncourt leur a été entièrement remise, soit 1256€, pour la rénovation des maisons accueillant les étudiants à la Faculté luthérienne de Fianarantsoa. Suite à cela, un jeune couple a demandé que la moitié de la collecte de son mariage cet été à Seloncourt soit attribuée à cette Faculté de théologie.

Agnès Chavey et Viviane Barbier ont œuvré pendant des décennies au sein de la CAMI et participé à diverses commissions du DEFAP ou de la CEVAA, avec d'autres bien sûrs.

Depuis la mise en place de la Région unie, nous souhaitons restructurer la CAMI, afin que **chaque Consistoire soit représenté** et qu'un de ses membres serve de relais pour les paroisses. Actuellement seule une personne d'Épinal participe aux réunions, il n'y a personne de Lorraine ni de Besançon... Tout en demeurant une commission de réflexion, la CAMI veut encourager les initiatives des paroisses et consistoires en lien avec la Mission.

Plusieurs personnes de notre région Est-Montbéliard participeront du 28 au 30 octobre au Forum du DEFAP à Sète sur le thème : « **Une Parole Engagée** ». Des temps forts à partager : *dis-moi quelle est ta mission, je te dirai quelle est la mienne...*

Au nom de la CAMI, Ruth Umber

Commission Jeunesse - Geoffroy Perrin-Willm

Pas de réunionite.

Entrer dans une dynamique régionale renouvelée, notamment grâce au Grand Kiff. Une cinquantaine de jeunes de la région sont allés au Grand Kiff et 2 à l'alter Grand Kiff (plus sur le service, l'animation...), sur thème « qui dites-vous que je suis ? »

Les jeunes ont écrit des thèses lors d'une animation autour de « vivre sa foi ensemble ». Les convictions ont été écrites, le lendemain de l'assassinat du prêtre à Rouen.

Le concours vidéo a récompensé un des groupes de la région.

Perspectives :

- Continuer avec le souffle du Grand Kiff
- Réflexion autour du poste d'animateur régional jeunesse
- Renouvellement de la commission jeunesse pour construire une équipe de terrain : Gwenaël Boulet, Geoffroy Perrin-Willm, Fantin Carrière Seyboldt.

Valérie Mitrani : Cette commission jeunesse pourra être comme un conseil de poste pour l'animateur jeunesse ?

Geoffroy Perrin-Willm : Non, un conseil de poste sera nommé par le conseil régional. C'est plus l'idée de faire une équipe de terrain qui travaille avec l'animateur.

Commission de Catéchèse

Corinne Scheele, Hélène Lefort, Sylvaine Wartelle, Jeannette Bouclet, Francis Bouclet

Bien chers amis,

Il y a un an de cela, je vous annonçais avec un frémissement joyeux que la Commission de Catéchèse était en voie de résurrection... Je vous le dis aujourd'hui, elle est ressuscitée, elle est vraiment ressuscitée...

Cependant, ne sortez pas encore les trompettes, je me garderai de crier Alléluia tout de suite... Il nous reste maintenant à faire prendre ampleur à cette bonne nouvelle, afin qu'elle puisse retentir dans toute la contrée, bien au-delà de la seule Comté, et répondre aux besoins, susciter des faims, créer des liens...

Voilà, voilà, c'était le moment theologico-poétique d'un niveau exceptionnel... mais venons-en aux faits :

Réalisations année 2015-2016

- achat de **matériel** à dimension régionale : comme annoncé l'an dernier, nous avons acheté un butai par consistoire, ainsi qu'un jeu complet de kamishibai, dont la liste a été envoyée à toutes les paroisses. On ne peut pas dire que cela fut un grand succès. Ce n'est pas faute d'avoir relancé, mais tous les consistoires n'ont pas demandé à récupérer leur matériel, et aucune demande de kamishibai n'a été faite... bref... ce matériel existe, donc n'hésitez pas à le faire votre pour vos animations. Nous envisagerons peut-être une formation pour l'utiliser, s'il n'y a que ça qui bloque votre créativité et vos dons de conteurs !
- liste des **catéchètes** : grâce aux relances sus-mentionnée, nous avons une liste à peu près à jour des catéchètes de la région, ce qui est une très bonne chose, ainsi nous pouvons

communiquer avec eux, au moins dans un sens, et nous avons pu les inviter à l'un des événements proposés,

- **Formation** des catéchètes : qui a eu lieu à Voujeaucourt le samedi 30 avril, avec la présence de Laurence Belling, du pôle national, venue nous faire réfléchir à comment mettre ou remettre la catéchèse au cœur de nos vies paroissiales... honnêtement, il y a eu beaucoup d'invités, peu de présents, mais la journée fut bonne et enrichissante.
- **Week-end** des écoles bibliques : joyeux, bon et enrichissant fut également le week-end régional des écoles bibliques, qui a eu lieu les 12 et 13 juin à Pierrefontaine-les-Blamont, sur Luther. Première réjouissante, car des enfants sont venus de toute la région, et les matelas ont failli manquer. Pendant ce week-end à eu lieu une première répétition des enfants pour la Cantate qui sera donnée aux Rameaux pour l'année Luther, à laquelle la Commission de catéchèse a été associée.

De fait, vous l'entendez, il s'est passé des choses, de bonnes et belles choses... cependant, il est des difficultés qu'il est peu aisé de savoir comment empoigner...

Difficultés

- **distances et temps** : il n'a jamais été possible de réunir ensemble plus de 2 membres de cette commission dans une même pièce, par emplois du temps difficiles, ou par distances difficiles. Nous n'avons pas encore trouvé le mode de fonctionnement qui conviendrait à tous. Je pense que nous ne sommes pas la seule commission qui peine à ce niveau.

Aussi, 2 membres ont souhaité ne pas se représenter aux élections de ce synode. Je tiens cependant à les remercier pour leur engagement de ces 2 années passées. Je tiens à remercier également Emmanuelle Seybolt, qui quitte cette commission aussi, pour d'autres engagements ailleurs.

- **Recrutement** : de fait, trois personnes ont accepté de rester, sur 6, et nous en avons trouvé 2 autres prêtes à rejoindre l'aventure. Vous le verrez sur les bulletins, ça en fait 5 du Pays de Montbéliard, et une seule de l'ancienne région Est. Je suis consciente que ce n'est pas l'idéal, mais là encore, pour l'instant, je suis démunie... si certains d'entre vous se sentent vocation par l'intervention du Saint-Esprit en cet instant, je vous en prie, que ce ne soit pas un esprit de timidité qui vous habite, nous sommes absolument inclusifs !...

Car nous avons des **projets**, quand même :

- Le projet de trouver des projets, on peut bien le dire, ça ne mange pas de pain...
- Continuer à acquérir du matériel au bénéfice régional
- Pérenniser le week-end régional des écoles bibliques
- Etc., tout est ouvert, on verra avec la nouvelle équipe...

Je suis peut-être de nature un peu trop clément, mais j'ai tout de même envie de voir en ce rapport un constat plutôt positif pour une commission qui était trépassée il y a 2 ans encore. Ce n'est certainement pas encore la grande forme, on pourrait dire que nous sommes en rééducation, mais je ne doute pas que bientôt, nous galoperons à fond les boullons !! Alléluia !

Corinne Scheele

Commission Œcuménique

Éric Demange, Marie Christine Michau, Bertrand Schweisguth, Claudine Jacquet

Rapport en deux parties

1 – Évocation des résultats de l'enquête faite auprès des paroisses afin d'être au plus près du vécu œcuménique local.

2 – Actualité œcuménique : dimension œcuménique que nos Églises souhaitent donner, tout au long de l'année à venir, à la commémoration du 500^{ème} anniversaire de la Réforme.

1 **Évocation de l'enquête effectuée auprès des paroisses sur le vécu local...**

La commission œcuménique régionale a été élue avec pour mission de « **stimuler et d'accompagner** les relations œcuméniques des paroisses, Église locales œuvres et mouvements de la Région Unie » et de « permettre une meilleure **visibilité** de la **diversité** des engagements œcuméniques ».

C'est pour s'acquitter de cette mission qu'elle a comme l'an dernier envoyé à chaque paroisse un tableau à remplir... L'intérêt de l'enquête était double.

- permettre à la commission d'être plus au courant de ce qui se vit en paroisse.

- permettre de réaliser un tableau récapitulatif du vécu l'ensemble des paroisses qui devait être diffusé lors du synode, donnant ainsi à chacun l'occasion de voir ce qui se vit ailleurs.

Ce tableau récapitulatif devait ainsi avoir un rôle **informatif** mais aussi **incitatif**.

Malheureusement les remontées des paroisses n'ont pas été très nombreuses cette année... Il y a même eu beaucoup moins de réponses que l'an passé. Quelques-unes des paroisses qui avaient répondu l'an dernier n'ont pas répondu cette année. Et inversement, quelques paroisses qui n'avaient pas répondu l'an passé ont répondu cette année. Il n'y a même pas eu la moitié des réponses. Et c'est pour cette raison que nous avons décidé de ne pas publier ce tableau.

Publier un tableau à moitié vide pour évoquer l'engagement œcuménique local... cela aurait été une véritable contradiction ! Car l'engagement œcuménisme des paroisses est bien sûr quelques chose... de **bien réel** et de **bien concret**. Le croisement des réponses de l'an dernier et de celles de cette année auxquelles s'ajoutent les informations que nous entendons ici et là... le montre... **à l'évidence**.

Alors pourquoi si peu de réponses ?

a) Le système d'enquête n'est peut-être pas bon. Alors si vous avez des idées pour l'améliorer ou le transformer n'hésitez pas à nous le faire savoir. Tout en sachant que ce qui nous semble important de préserver... c'est de rester au courant de ce qui se vit...

Notre région est grande... diverse... et c'est important de ne pas se sentir seul ici ou là. **L'engagement local n'est pas qu'un engagement personnel ou conjoncturel, non il est bien l'expression de la volonté de notre Église protestante Unie d'accorder une place importante aux relations avec les autres Églises...**

b) Une autre raison est peut être que l'œcuménisme est une réalité si présente qu'en rendre compte peut paraître superflu. Mais c'est dommage, car cela nous empêche de nous faire bénéficier de la diversité de nos expériences et nous fait rester dans un entre soi local...

c) Une autre explication un peu plus perverse serait de penser que l'œcuménisme fait désormais partie de l'ordinaire de l'habituel, d'un traintrain répétitif avec ses rendez-vous traditionnels. On serait alors en face d'un œcuménisme un peu délaissé, considéré comme un acquis ou un domaine où l'on ne peut plus rien attendre de nouveau.

Mais là aussi, c'est dommage car l'œcuménisme institutionnel et du dialogue théologique, lui, est toujours en marche. Et surtout, la diversité des quelques réponses que nous avons collectées montre qu'il y a souvent des choses très originales qui sont vécues dans les paroisses et que nous pourrions les uns et les autres nous en faire profiter...

Il était prévu d'en donner quelques exemples lors de ce rapport oral mais notre commission (qui était la dernière à intervenir) a vu son temps de parole extrêmement réduit... Ce qui est bien regrettable !

Merci à celles et ceux qui ont répondu. A moins que d'ici là d'autres propositions ne soient faites, la commission envisage de refaire l'enquête l'an prochain. Alors lorsque quand vous recevrez les tableaux à remplir, n'hésitez pas à en noircir les colonnes

2 **Commémoration œcuménique du 500^{ème} anniversaire de la Réforme.**

L'année 2017 de commémoration du 500ème anniversaire de la Réforme a débuté il y a trois semaines à Lundt en Suède. Cette inauguration a été l'occasion d'une cérémonie œcuménique en présence du Pape François.

Cette célébration a été un événement œcuménique **majeur**, parce que c'était la 1^{ère} fois que catholiques et luthériens commémoraient côte à côte l'anniversaire de la Réforme. C'étaient pour nos Église, une manière de signifier concrètement et visiblement leur volonté commune de vivre cette année 2017... le plus possible... ensemble.

Le document du « *Conflit à la communion* » qui nous incitait à nous préparer à vivre 2017 ensemble a été étudié dans différents lieux de la région : **il s'agit donc maintenant de passer aux actes afin que les engagements officiels pris par nos Églises soient suivis de réalités et d'actes concrets dans nos paroisses.**

On peut noter quelques rendez-vous ou initiatives à dimension régionale :

- Le message incitant à vivre ensemble 2017, rédigé par l'Inspecteur Ecclésiastique et Monseigneur Blanchet et lu le 30 oct. dans tous les temples et églises de la Région.
- La célébration œcuménique régionale pour la région Montbéliard et le diocèse de Belfort Montbéliard, le 25 janvier au temple St Martin.
- La Cantate du Jubilé de la Réforme le week-end des rameaux avec participation œcuménique.
- L'affichage dans tous les temples et églises d'un poster de phrases marquantes tirées du texte « Du Conflit à la communion » et prévu à partir de la semaine de Prière pour l'Unité.

Quelques informations nous sont remontées de ce qui se vit déjà au niveau local. Surtout, nous vous incitons dans les événements qui sont en préparation dans les paroisses à **avoir ce souci de leur donner une dimension œcuménique et de ne pas les vivre seuls, de façon identitaire. Encore une fois, cela serait en contradiction avec l'engagement pris par nos Églises.**

Citons enfin quelques textes importants sur lesquels on peut s'appuyer comme le document « *Du Conflit à la Communion* » ou encore les engagements et les déclarations faites lors de la célébration de Lundt. Une célébration très bien conçue a été préparé par une commission internationale catholique et luthérienne : elle reprend des passages du texte « *Conflit à la Communion* » et les engagements d'Églises. Tous ces textes comme d'autres se trouvent sur le site du service œcuménique de la FPF.

Conclusion La commission œcuménique est à votre service, n'hésitez pas de vous adresser à elle pour demander des conseils, soumettre des problématiques locales ou être accompagnés dans vos projets.

(Pour la commission œcuménique régionale : Éric Demange)

Attestants

Bonjour,

Je viens vous parler des attestants !

- de quoi ?... Détestants !

Non, j'ai bien dit des attestants. Je vous rassure, détestants n'est pas une contraction pour « des attestants ». Ni détestants, ni détestables, ni détestés je l'espère...

Au congrès fondateur du 16 janvier 2016, les attestants se sont constitués en association loi 1901. Pour en être membre, il est demandé d'adhérer à la déclaration d'intention mais aussi d'être membre de l'EPUDF. C'est le signe important que les attestants constituent un mouvement qui se veut résolument au sein de l'EPUDF, comme une force de proposition au service de cette Eglise.

Les attestants cultiveraient-ils une nostalgie du passé ? Non !

Nous manifestons un attachement aux piliers de la Réforme et à la révélation biblique, mais c'est avec la conviction qu'il faut une foi solide et ancrée pour répondre aux défis actuels, aux

questions nouvelles que posent l'avenir mais aussi pour affronter la décroissance que vit notre Église aujourd'hui.

Les attestants mettent donc l'accent sur la prière, la lecture de la bible, l'accueil des plus humbles et sont portés par la recherche d'un renouvellement et d'une croissance de l'Église : ils s'inscrivent totalement dans le choix fait par notre Église d'être et de devenir mieux « une Église de témoins ».

Depuis le congrès :

- Des rencontres régionales se sont déroulées dans toute la France pour faire connaissance et développer des actions plus localisées.
- D'une manière plus générale, les attestants se sont impliqués dans le travail sur la Déclaration de Foi, par groupe régionaux, par des articles publiés sur le site « attester.fr », par une proposition d'amendement du 2ème texte proposé à la réflexion des synodes régionaux.
- Des formations sont en train d'être élaborées, proposées à tous, pasteurs et membres de l'Église, en complémentarité avec ce qui est proposé dans notre Église.
- Avant Noël, sera lancé un nouveau site « 1001questions.fr » : tout un chacun, membre de notre Église ou simple « surfeur sur Internet » pourra poser les questions qu'il se pose sur la bible, la foi, la vie et des attestants répondront en leur nom personnel.
- Un nouveau congrès se tiendra le 28 janvier 2017 à Paris pour aller plus loin.

Vous pouvez aller sur le site « attester.fr » pour :

- demander à recevoir la lettre de nouvelles
- vous inscrire comme membre
- ou tout simplement suivre l'actualité du mouvement.

Après la pause, vous trouverez à vos places un petit dépliant qui récapitule la présentation du mouvement et les informations utiles.

Alors des attestants, détestants, non ! Détestables, non ! Détestés à vous de me dire ! Mais sachez que les attestants sont avant tout des femmes et des hommes qui aiment profondément l'Église Protestante Unie de France et qui veulent servir en son sein le Christ mort et ressuscité en lequel ils croient.

Éric Perrier (EPM Chaumont)

Commission de nomination

Jean-François Nardin, Michel Marlier, Edith Perin, Edith Kessler-Heitz

16h30

PAUSE / Limite de dépôt des vœux

17h

Sujet Synodal : Déclaration de Foi (2)

Gwenaël Boulet et Carine Franck font une première synthèse rapide des travaux individuels et de groupes.

Un vote indicatif, pour permettre aux rapporteurs régionaux de continuer à travailler, montre un avis défavorable pour utiliser ce texte comme déclaration de foi.

Pour le temps du soir, proposition de faire un travail à nouveau dans les groupes du matin, pour faire un exercice pour dire quel est l'essentiel de notre foi. Par deux, en deux mots, dire l'essentiel de notre foi. Puis en regroupant 2 binômes, faire une phrase avec ces mots.

17h30

Présentation des vœux

Projet de Vœu N°1 – Synode sur 2 jours

Le Synode Régional de l'Église Protestante Unie de la Région Est-Montbéliard, réuni les 18, 19 et 20 novembre 2016 à Saint Dié,

Demande au conseil régional d'organiser le synode sur deux jours, samedi et dimanche, afin de réduire considérablement les frais liés au synode.

Vœu présenté par Chantal GIRARDIN

Projet de Vœu N°2 – Exposition expliquant le protestantisme

Le Synode Régional de l'Église Protestante Unie de la Région Est-Montbéliard, réuni les 18, 19 et 20 novembre 2016 à Saint Dié,

Demande au conseil régional de proposer au conseil national de développer une exposition expliquant le protestantisme actuel au grand public, qui peut servir dans le cadre de la célébration des 500 ans de la réforme, mais également pendant les ouvertures des temples pour les journées du Patrimoine ou pendant l'été.

Vœu présenté par Pauline GERRITSEN

Proposition de modification de l'ordre du jour : comme il reste du temps, nous pourrions passer à l'approbation de la composition des commissions et les élections des membres du Conseil régional et des délégués au Synode national. Modifications acceptées par vote.

17h40 Approbation de la composition des commissions

Décision n°4 : Commission de nomination

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres de la commission de nomination :

| | | |
|----------------------|----|------|
| Jean-François Nardin | 68 | Élu |
| Michel Marlier | 68 | Élu |
| Edith Perin | 68 | Élue |
| Edith Kessler-Heitz | 64 | Élue |
| Henry Laslandes | 1 | |
| Jean-Jacques Muller | 2 | |

Décision n°5 : Commission animation missionnaire

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres de la commission animation missionnaire :

| | | |
|-----------------------------|----|------|
| Anne Claire Bretegnier | 66 | Élue |
| Georges Massengo Migambanou | 65 | Élu |
| Hoppe Nenonene | 66 | Élu |
| Marie Hélène Alévêque | 65 | Élue |
| Christiane Hennequin | 66 | Élue |
| Ruth Umber | 66 | Élue |
| David Mitrani | 65 | Élu |
| Viviane Barbier | 66 | Élue |

Invités permanents : Joël Dautheville, Fabrice PICHARD, Marc ORTLIEB

Décision n°6 : Commission de catéchèse

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres de la commission catéchèse :

| | | |
|-------------------|----|------|
| Corinne Scheele | 66 | Élue |
| Hélène Lefort | 67 | Élue |
| Sylvaine Wartelle | 68 | Élue |

| | | |
|-------------------|----|------|
| Jeannette Bouclet | 68 | Élue |
| Francis Bouclet | 68 | Élu |
| Valérie Mitrani | 2 | |

Décision n°7 : Commission Œcuménique

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres de la commission Œcuménique :

| | | |
|------------------------|----|------|
| Eric Demange | 67 | Élu |
| Marie-Christine Michau | 65 | Élue |
| Bertrand Schweisguth | 67 | Élu |
| Claudine Jacquey | 66 | Élue |
| Christiane Hennequin | 1 | |
| Samuel Kpoti | 1 | |
| Henry Laslandes | 1 | |

Décision n°8 : Commission Immobilière

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres de la commission Immobilière :

| | | |
|----------------------|----|------|
| Odile Monnin | 64 | Élue |
| Jean-Georges Dorsi | 65 | Élu |
| Jean-François Nardin | 65 | Élu |

Décision n°9 : Commission Jeunesse

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres de la commission jeunesse :

| | | |
|-------------------------|----|------|
| Gwenaël Boulet | 67 | Élue |
| Fantin Carrière | 66 | Élu |
| Geoffroy Perrin-Willm | 67 | Élu |
| Pierre-Émile Bretegnier | 1 | |
| Flora Pichard | 1 | |
| Hélène Stalder | 1 | |
| Hugues Girardey | 1 | |
| Emmanuel Maillard | 2 | |
| Dalip Hugon | 1 | |

Décision n°10 : Commission régionale d'animation financière

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres de la commission régionale d'animation financière :

| | | |
|---------------------|----|-----|
| Marc Ortlieb | 67 | Élu |
| Fabrice Pichard | 67 | Élu |
| Pascal Raiteri | 68 | Élu |
| Marcel Palliès | 68 | Élu |
| Jean-François Guéry | 68 | Élu |

Élections des membres du Conseil régional et des délégués au Synode national

Décision n°11 : Membres du Conseil régional

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres du conseil régional :

| | | |
|------------------------|----|------|
| Tina DACHARRY | 66 | Élue |
| Colette DUVERNOY | 67 | Élue |
| Anne Marie GARÇON | 67 | Élue |
| Françoise MOLBERT | 68 | Élue |
| Marc ORTLIEB | 63 | Élu |
| Jean PUIS | 66 | Élu |
| Bernard PERRIGUEY | 68 | Élu |
| Pascal RAITERI | 68 | Élu |
| Robert RHODES | 67 | Élu |
| Esther SANSEIGNE | 65 | Élue |
| Anne Claire BRETEGNIER | 67 | Élue |
| Jean-François GUERY | 68 | Élu |
| Geoffroy PERRIN WILLM | 67 | Élu |
| David MITRANI | 63 | Élu |
| André EGREMY | 1 | |
| Michèle MARLIER | 1 | |
| Patrick PIGE | 1 | |
| Evelyne KEMPF | 1 | |
| Martine SENDEL | 2 | |
| Jean-François NARDIN | 2 | |

Décision n°12 : Membres suppléants du Conseil régional

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme membres suppléants du conseil régional :

| | | |
|-----------------------|----|------|
| Jean Georges DORSI | 66 | Élu |
| Marcel PALLIES | 66 | Élu |
| Monique QUETIN | 66 | Élue |
| Jacky Barth | 66 | Élu |
| Maryse WEHBE | 66 | Élue |
| Véronique MEGNIN | 65 | Élue |
| Pierre-Emmanuel PANIS | 62 | Élu |
| Gwenaël BOULET | 65 | Élue |
| Hope NENONENE | 64 | Élu |
| Corinne SCHEELE | 65 | Élue |
| Mayanga PANGU | 1 | |
| Samuel KPOTI | 1 | |
| Hugues GIRARDEY | 1 | |

Décision n°13 : Membres titulaires au Synode national

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme délégués titulaires au Synode national :

| | | |
|------------------------|----|------|
| Jean Georges DORSI | 66 | Élu |
| Pierre LECOANET | 64 | Élu |
| Lucien ABAH | 66 | Élu |
| Colette DUVERNOY | 67 | Élue |
| Michèle MARLIER | 67 | Élue |
| Odile MONNIN | 65 | Élue |
| Jean François NARDIN | 67 | Élu |
| Marc ORTLIEB | 66 | Élu |
| André EGREMY | 67 | Élu |
| Bernard PERRIGUEY | 67 | Élu |
| Anne-Claire BRETEGNIER | 66 | Élue |
| Geoffroy PERRIN WILLM | 67 | Élu |
| Jean François GUERY | 66 | Élu |
| Michel CLEMENT | 67 | Élu |
| Emmanuelle SEYBOLDT | 66 | Élu |
| Mirana DIAMBAYE | 67 | Élue |
| Brigitte ECKLY | 1 | |
| Eric DEMANGE | 1 | |
| Pascal RATERI | 1 | |
| Patrick PIGE | 1 | |
| Bulletin nul | 1 | |

Décision n°14 : Membres suppléants au Synode national

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme délégués suppléants au Synode national :

| | | |
|-------------------|----|------|
| Pauline GERRITSEN | 65 | Élue |
| Esther SANSEIGNE | 66 | Élue |
| Chantal GIRARDIN | 68 | Élue |
| Robert RHODES | 67 | Élu |
| Gwenaël BOULET | 67 | Élue |
| David MITRANI | 62 | Élu |
| Corinne SCHEELE | 66 | Élue |
| Emmanuel MAILLARD | 67 | Élu |
| Evelyne KEMPF | 1 | |
| Eric DEMANGE | 2 | |
| Valérie MITRANI | 1 | |

18h30 **Paroles aux officiels : Monsieur David VALENCE - Maire de Saint-Dié**

19h

REPAS

20h30

Approbation des comptes et vote du budget



RÉGION UNIE EST-MONTBÉLIARD

SYNODE RÉGIONAL DES 18, 19 ET 20 NOVEMBRE 2016

Finances : résolution n° 1

Le Synode régional de l'Église Protestante Unie de France en Région Unie Est-Montbéliard, réuni à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES les 18-19-20 novembre 2016 :

1) prend acte que le résultat financier global pour la Région au titre de l'année 2015 s'élève à la somme (arrondie à 1 € près) de : - 74 923 € (déficit), qui se dissocie de la façon suivante :

Résultat Budget Régional : - 61 493 € (déficit)

Résultat Fonds Immobilier : - 3 765 € (déficit)

Résultat Fonds « Autos » : - 12 100 € (déficit)

Résultat Consistoires : + 2 435 € (excédent)

2) et approuve l'affectation du résultat proposée par le Conseil Régional soit :

- Un montant de : -3 765 € au Fonds Immobilier
- Un montant de : -12 100 € au Fonds « Autos »
- Un montant de - 61 493 € à la Réserve Générale
- Un montant de + 2 435 € aux Consistoires

Pour : 58

Contre : 0



RÉGION UNIE EST-MONTBÉLIARD

SYNODE RÉGIONAL DES 18, 19 ET 20 NOVEMBRE 2016

Finances : résolution n° 2

Le Synode régional de l'Église Protestante Unie de France en Région Unie Est-Montbéliard, réuni à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES les 18-19-20 novembre 2016 :

1) reconnaît avoir été informé des demandes des Églises du *Plateau Lorrain* et du *Jura* en vue de l'annulation de leurs déficits de versement au titre des contributions préalablement approuvées pour l'année 2012, ces déficits s'élevant respectivement à 20 200 € et 5 320 €.

2) répond positivement à ces demandes et approuve de ce fait l'enregistrement définitif de la perte relative à ces sommes dans les comptes de l'Église Protestante Unie de France.

Pour : 58

Contre : 0



RÉGION UNIE EST-MONTBÉLIARD

SYNODE RÉGIONAL DES 18, 19 ET 20 NOVEMBRE 2016

Finances : résolution n° 3

Le Synode régional de l'Église Protestante Unie de France en Région Unie Est-Montbéliard, réuni à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES les 18-19-20 novembre 2016 :

approuve le Budget Régional 2017 présenté par le Conseil Régional et faisant état d'un **déficit** pour la somme de 40 963 €, après prévision :

- de contributions des Églises et Paroisses pour la somme de 982 900 € au titre de l'année 2017,
- et de règlement de la somme de 109 900 € par les Églises et Paroisses au titre de leurs retards de versement des contributions précédemment approuvées.

Pour : 59

Contre : 0

20h30 **Sujet Synodal : Déclaration de Foi (3)**

Retour des groupes

21h40 **Vote des vœux**

Vœu N°1 – Synode sur 2 jours

Le Synode Régional de l'Église Protestante Unie de la Région Est-Montbéliard, réuni les 18, 19 et 20 novembre 2016 à Saint Dié,

Demande au conseil régional d'organiser le synode sur deux jours, samedi et dimanche, afin de réduire considérablement les frais liés au synode.

Vœu présenté par Chantal GIRARDIN

Pour : 20 Non adopté

Vœu N°2 – Exposition expliquant le protestantisme

Le Synode Régional de l'Église Protestante Unie de la Région Est-Montbéliard, réuni les 18, 19 et 20 novembre 2016 à Saint Dié,

Demande au conseil national de développer une exposition présentant les convictions et l'organisation de l'EPUDF à destination des manifestations publiques que peuvent organiser les Églises locales et les paroisses.

Vœu présenté par Pauline GERRITSEN

Pour : 45

Contre : 9

Adopté

Attribution de la collecte du culte synodal

Le conseil régional a décidé que la collecte serait pour moitié pour la Fédération des Entraides Protestantes, en faveur des exilés et pour moitié à la Fédération Protestante de France, en faveur d'Haïti.

Le montant de la collecte s'est élevé à 680 euros.

22h Aumônerie

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

8h30 Accueil au Temple de Saint Dié

Sujet Synodal : Déclaration de Foi (3)

Synthèse des travaux du synode de la région Est-Montbéliard réuni à Saint Dié des Vosges
les 18, 19 et 20 novembre 2016
Motivation de l'avis du synode

Une grande majorité des synodaux reconnaît la pertinence théologique du texte et s'y retrouve.

En revanche le style, le niveau de langage, l'utilisation d'un vocabulaire technique et la présence d'expressions compliquées rendent le texte inaudible pour un usage de témoignage au monde. La mention de la concorde de Leuenberg n'est pas évocatrice. Du côté des expressions, « la liberté glorieuse des enfants de Dieu » est ambiguë, « la mort scandaleuse sur la croix » est trop dure à entendre.

Si l'usage ecclésial de ce texte semble possible, le manque « d'allant, de joie, de dynamisme et de poésie » est un handicap pour son ouverture au monde. Pour certains, il fait « cahier des charges, vers lequel on retourne en interne » à la manière d'une règle.

Le texte est très riche, mais souffre d'un « trop plein qui le rend lourd » ; au final on a l'impression d'un « mille-feuilles » d'affirmations théologiques : « indigeste ».

Pour une minorité de synodaux, en revanche, il y a des manques théologiques importants : l'autorité des Écritures n'est pas assez marquée, la seigneurie de Dieu est relativisée, notamment par la mention « Dieu s'est laissée atteindre par le mal ». Ils soulignent également la pauvreté de perspective eschatologique, l'absence des termes péché, Esprit, Loi et résurrection. L'absence de ces termes conduit à une sous-évaluation des thématiques qui y sont afférentes.

Le synode s'est arrêté particulièrement sur :

* « Dieu s'est laissé atteindre par le mal » §3

Dans une première lecture, l'expression a choqué. Mais dans la discussion, il ressort qu'elle est une affirmation majeure de la foi qui dit l'humanité de Dieu. Comprise dans son paragraphe, elle dit le cœur de l'Évangile. Le sujet « Dieu » et non « Fils » est significatif de la théologie luthéro-réformée.

Il est toutefois souligné que cette phrase peut poser question, parce que non consensuelle.

* « Les détresses existentielles, spirituelles, sociales, politiques et écologiques... » §5 et §6

Alors que ces deux paragraphes devraient être essentiels pour inscrire la déclaration de foi dans notre contexte, le résultat est décevant : « il y a un souffle zéro ». « On aurait plus de pertinence en partant d'un constat de ce qui se joue aujourd'hui dans notre société ». Certains aimeraient ajouter que l'Évangile nous appelle à discerner notre engagement diaconal et missionnaire dans la société. Comment articuler réconciliation par Dieu et service de réconciliation de l'Église ?

* « Nous en devenons tous les ambassadeurs » §3

La question de la temporalité du verbe a été soulignée : sommes-nous ou devenons-nous les ambassadeurs du règne nouveau ?

* La doxologie finale §7

L'ajout de la doxologie plaît, mais certains délégués auraient préféré une doxologie biblique.

Conclusion

Le synode préférerait mettre en valeur la Déclaration d'union, pour un usage interne et recommande de prendre du temps pour la rédaction d'une confession de foi ouverte sur le monde. Rien ne presse.

Décision n°15 : Avis sur le projet de Déclaration de Foi

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, donne un avis sur le projet de Déclaration de Foi :

Avis favorable : 8

Avis défavorable : 50

Modification du texte par les rapporteurs :

- dans la première phrase, le mot « grande » est supprimé
- à la fin, l'expression « rien ne presse » est aussi supprimée

Amendement 1 : dernière ligne, au lieu de « confession de foi », mettre « déclaration de foi »

Pour : 53

Contre : 5

Adopté

Amendement 2 - Conclusion : « Le synode préférerait continuer à utiliser la déclaration d'union comme déclaration de foi pour un usage liturgique et recommande de prendre le temps pour la rédaction d'une nouvelle déclaration de foi ouvert sur le monde

Pour : 53

Contre : 6

Adopté

Amendement 3 - sur le point « Dieu s'est laissé atteindre par le mal », remplacer le paragraphe par : « Dans une première lecture, l'expression a choqué. Dans la discussion, elle ressort pour certains comme une affirmation de foi mais cette expression ne fait pas consensus. »

Pour : 1

Non retenu

Texte modifié par les rapporteurs :

Synthèse des travaux du synode de la région Est-Montbéliard réuni à St-Dié des Vosges les 18, 19 et 20 novembre 2016 Motivation de l'avis synodal

Une majorité des synodaux reconnaît la pertinence théologique du texte et s'y retrouve.

En revanche le style, le niveau de langage, l'utilisation d'un vocabulaire technique et la présence d'expressions compliquées rendent le texte inaudible pour un usage de témoignage au monde.

La mention de la concorde de Leuenberg n'est pas évocatrice. Du côté des expressions, « la liberté glorieuse des enfants de Dieu » est ambiguë, « la mort scandaleuse sur la croix » est trop dure à entendre.

Si l'usage ecclésial de ce texte semble possible, le manque « d'allant, de joie, de dynamisme et de poésie » est un handicap pour son ouverture au monde. Pour certains, il fait « cahier des charges, vers lequel on retourne en interne » à la manière d'une règle. Le texte est très riche, mais souffre d'un « trop plein qui le rend lourd » ; au final on a l'impression d'un « mille-feuilles » d'affirmations théologiques : « indigeste ».

Pour une minorité de synodaux, en revanche, il y a des manques théologiques importants : l'autorité des Écritures n'est pas assez marquée, la seigneurie de Dieu est

relativisée, notamment par la mention « Dieu s'est laissé atteindre par le mal ». Ils soulignent également la pauvreté de la perspective eschatologique, l'absence des termes péché, Esprit, Loi et résurrection. L'absence de ces termes conduit à une sous-évaluation des thématiques qui y sont afférentes.

Le synode s'est arrêté particulièrement sur :

•« Dieu s'est laissé atteindre par le mal » §3

Dans une première lecture, l'expression a choqué. Mais dans la discussion, il ressort qu'elle est une affirmation majeure de la foi qui dit l'humanité de Dieu. Comprise dans son paragraphe, elle dit le cœur de l'Évangile. Le sujet « Dieu » et non « Fils » est significatif de la théologie luthéro-réformée.

Il est toutefois souligné que cette phrase peut poser question, parce que non consensuelle.

•« Les détresses existentielles, spirituelles, sociales, politiques et écologiques... » §5 et §6
Alors que les deux paragraphes devraient être essentiels pour inscrire la déclaration de foi dans notre contexte, le résultat est décevant : « il y a un souffle zéro ». « On aurait plus de pertinence en partant d'un constat de ce qui se joue aujourd'hui dans notre société ». Certains aimeraient ajouter que l'Évangile nous appelle à discerner notre engagement diaconal et missionnaire dans la société.

Comment articuler réconciliation par Dieu et service de réconciliation de l'Église ?

•« Nous en devenons tous les ambassadeurs » §3

La question de la temporalité du verbe a été soulignée : sommes-nous ou devenons-nous les ambassadeurs du règne nouveau ?

•La doxologie finale §7

L'ajout de la doxologie plaît, mais certains délégués auraient préféré une doxologie biblique.

Conclusion

Le synode préférerait continuer à utiliser la Déclaration d'union comme déclaration de foi, pour un usage liturgique et recommande de prendre le temps pour la rédaction d'une nouvelle déclaration de foi.

Pour : 58

Contre : 0

Adopté

9h40 Résultat élection du bureau

Président : Marc Ortlieb

Vice-présidents : Anne-Marie Garçon et Jean-François Guéry

Trésorier : Pascal Raiteri

Trésorier adjoint : Jean Puis

Secrétaire : David Mitrani

Secrétaire adjointe : Esther Sanseigne

Élection de la modération 2017

Décision n° 16 : Modérateur 2017

Le 3^{ème} synode régional Est-Montbéliard, réuni du 18 au 20 novembre 2016 à Saint Dié des Vosges, élit comme modérateur 2017 :

| | |
|-----------------------|----|
| Nuls | 3 |
| Blancs | 7 |
| David Mitrani | 44 |
| Anne-Laure Bandelier | 1 |
| Valérie Mitrani | 1 |
| Andréas Seyboldt | 1 |
| Emmanuel Maillard | 1 |
| Mayanga Pangu | 1 |
| Geoffroy Perrin-Willm | 1 |

10h

PAUSE

10h30 **Culte**

12h **Fin des travaux**